

# COMPTE RENDU

L'an deux mil vingt et un, le 17 mars à 14h30,  
Légalement convoqué le 3 mars,

Le **Comité Syndical** s'est réuni à la Grande Salle des Fêtes, chemin des sports à Saint-Martin-sur-le-Pré, sous la présidence de M. Pascal DESAUTELS.

Étaient présents :

Mme Muriel ARMANETTI, MM Patrice BARRIER, Patrick BAUDOT, Francis BLIN, Bertrand BOILLY, Romain BONHOMME,  
Eric BOURGEOIS, Thierry BOUYE, Mme Sabrina CARPENTIER, M. André CASTAGNA, Mme Pascale CHEVALLOT, M. Jean-Pierre COLPIN, Mme Annie COULON, MM Alain DEPAQUIS (suppléant de Charles De COURSON), Noël DESCHAMPS, Denis FENAT, Éric FILAINE, Bertrand FLORES, Alain FRIQUOT, Claude GERALDY, Jean-Michel GODRON, Mme Sylvie GUENET NANSOT, MM Claude GUICHON, Nicolas HABARE, Dominique HENIN, Mme Jeanne JACQUET,  
M. Pascal JEANNIOT, Mme Christiane LASSEAUX, MM Frédéric LEPAN, Thierry LEROUX, René MAIZIERES, Jean MARX,  
André MELLIER, François MOURRA, Patrice MOUSEL, Pascal PERROT, Claude PIQUARD, Cyril POINTUD, Bruno ROULOT, Jean-Pierre SCHANG, Patrick SIMON, Janick SIMONNET, Yann VELLY.

Étaient excusés :

MM Christophe CORBEAUX, Christophe CUIF, Jean-Pierre FORTUNE, Damien GIRARD, Charles GOSSARD, Jean-Jacques GOUAULT, Christophe GUILLEMOT, Pierre LABAT, Antoine LEMAIRE, Mme Zabbaou LIMAN, MM François MAINSANT, Jean-Claude MAUDUIT, Mme Annie PERRARD, MM. Jean-Pierre RONSEAUX, Sébastien VACELLIER.

M. Jean-Pierre RONSEAUX avait donné pouvoir à M. François MOURRA.

## **Ordre du Jour**

- **Approbation du PV de la réunion du Comité Syndical du 15/12/2020**
- **Information du Président**
- **Finances**
  - Comptes de Gestion
  - Comptes administratifs
  - Affectation des résultats
  - Budgets Primitifs 2021
- **Compétence Electricité :**
  - Programmation de travaux
  - Extensions de réseau
- **Compétence Eclairage Public :**
  - Programmation de travaux
  - Adhésion de nouvelles communes
- **Administration Générale**
  - Autorisation de lancer des marchés
  - Règlements intérieurs
  - Compte Epargne Temps (CET)
  - Tableau des effectifs et taux de promotion
  - Lignes directrices de Gestion

- **Compétence IRVE**
  - SPL Modulo : adhésion FUCLEM – augmentation de capital
  - Point d'étape
- **Compétence Gaz :**
  - Approbation du CRAC GRDF Gaz 2019
- **Questions diverses**

➤ **Approbation du PV de la réunion du Comité Syndical du 15/12/2020**

Dans l'information du Président, celui-ci a indiqué :

- Le travail réalisé au titre de l'accompagnement la vidéoprotection,
- Des difficultés d'approvisionnement en matériel d'éclairage public,
- La nécessité de venir aux réunions afin de faire vivre notre structure.

Le Comité a approuvé et validé :

- Le PV de la réunion 30/09/2020,
- Le rapport d'Orientations Budgétaires 2021 (ROB)
- Les besoins de crédits en fonctionnement du budget principal
- Le taux assujettissement à la TVA
- L'engagement des crédits d'investissement
- Le CRAC ENEDIS/EDF
- La programmation complémentaire
- Les extensions de réseau
- Le marché de maintenance des installations d'Eclairage Public
- L'adhésion de nouvelles communes
- Le marché PCRS
- L'adhésion d'une nouvelle commune à la compétence Gaz

Le Comité a pris acte du point d'étape fait sur les bornes IRVE.

**Le Comité Syndical approuve le procès-verbal de la dernière réunion de Comité Syndical.**

➤ **Information du Président**

Monsieur le Président a remercié Monsieur JESSON, Président de Châlons Agglo et Maire de la commune de Saint-Martin-sur-le-Pré, pour le prêt de la Grande Salle des Fêtes dans laquelle se tient la présente réunion.

En ce jour anniversaire du premier confinement (crise sanitaire COVID-19), Monsieur le Président fait un rappel du déroulé des travaux de l'année 2020. Les activités ont été arrêtées le 17/03/2020. La plupart des entreprises en marché avec le SIEM ont repris au plus tard la première semaine de mai sur demande des élus du syndicat. Malgré la réactivité des entreprises pour répondre à la demande, les efforts réalisés par leurs ouvriers (amplitude horaire, congés raccourcis et décalés), le retard n'a pas pu être rattrapé formant un excédent budgétaire plus important qu'habituellement (voir présentation de budget primitif 2021 ci-après).

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical que la commission « Nouvelles Compétences » s'est réunie juste avant la présente séance sur le thème de la vidéoprotection. Une subvention du SIEM sera accordée aux communes qui conventionneront avec le SIEM d'un montant global de 250 000 €. Les détails de ce service étant arrêtés, une présentation sera faite pour validation au prochain Comité.

Monsieur le Président fait un résumé rapide de la situation de la compétence IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques). Les bornes installées en 2020 sont de plus en plus utilisées. Un point d'étape sera fait au cours de la présente réunion. Dans la continuité, le SIEM souhaite installer 6 à 7 bornes de recharge rapide sur le département, sur des axes majeurs. Une présentation vous sera faite prochainement.

Sur information de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies), la dernière usine française fabricant des transformateurs pour la distribution d'électricité va fermer courant 2021. Ainsi, la construction ne pourra plus se faire en France. A cela s'ajoute l'application de la Directive Européenne EcoDesign. A compter du 1er juillet 2021, une réglementation stricte d'écoconception des transformateurs (limitation des pertes d'énergie) entre en vigueur. Une rupture de livraison des transformateurs est à prévoir. Les délais pour l'installation d'un transformateur seront rallongés avec un possible report de certaines opérations de travaux. L'équipe du SIEM est à pied d'œuvre pour commander les transformateurs en amont et éviter ce genre de désagréments mais tous les syndicats d'énergie, ENEDIS et les privés (ancien « tarif vert ») font la même démarche.

Monsieur le Président remercie personnellement le Directeur du SIEM ainsi que les agents du syndicat pour le travail effectué tout au long de l'année.

## ➤ Finances

### Comptes de gestion

Madame Annie COULON, Vice-Présidente en charge des finances, présente les comptes de gestion.

Monsieur le Président procède à la validation et aux votes des comptes de gestion.

**Le Comité Syndical approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2020.**

### Comptes administratifs

Monsieur Pascal DESAUTELES, cède la Présidence à Monsieur François MOURRA, Vice-Président, pour le vote des comptes administratifs liés à nos compétences.

## ➤ Compétence Electricité

### Section de Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Chapitre 011	762 917,06 €	Chapitre 013	8 923,62 €
Chapitre 012	822 237,32 €	Chapitre 70	528 056,56 €
Chapitre 65	53 947,21 €	Chapitre 73	5 901 981,50 €
Chapitre 67	- €	Chapitre 74	589,37 €
Chapitre 042	3 200,00 €	Chapitre 75	5 647 882,24 €
		Chapitre 76	66,42 €
		Chapitre 77	41 568,74 €
		Chapitre 78	44 115,61 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>1 642 301,59 €</b>	<b>TOTAL Recettes</b>	<b>12 173 184,06 €</b>
		Chapitre 002	5 127 747,16 €

**Excédent de fonctionnement : 15 658 629,63 €**

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Chapitre 13	249 479,43 €	Chapitre 10	29 601,17 €
Chapitre 20	58 771,36 €	Chapitre 1068	8 719 535,46 €
Chapitre 21	414 672,16 €	Chapitre 13	4 938 990,47 €
Chapitre 23	12 785 792,12 €	Chapitre 21	22 600,00 €
Chapitre 26	400 002,00 €	Chapitre 27	1 177 262,82 €
Chapitre 45	1 583 470,64 €	Chapitre 45	1 363 488,22 €
Chapitre 041	1 177 262,82 €	Chapitre 040	3 200,00 €
		Chapitre 041	1 177 262,82 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>16 669 450,53 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>17 431 940,96 €</b>
Chapitre 001	6 852 633,30 €		

**Déficit d'investissement : - 6 090 142,87 €**

➤ **Compétence Eclairage Public**

Section de Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Chapitre 011	594 247,78 €	Chapitre 74	964 416,55 €
Chapitre 65	517,20 €	Chapitre 77	0,63 €
Chapitre 042	- €	Chapitre 042	- €
<b>Total Dépenses</b>	<b>594 764,98 €</b>	<b>TOTAL Recettes</b>	<b>964 417,18 €</b>
		Chapitre 002	

**Excédent de fonctionnement : 369 652,20 €**

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Chapitre 13	159 014,00 €	Chapitre 10	590 157,81 €
Chapitre 23	3 747 236,34 €	Chapitre 10 (1068)	218 415,16 €
Chapitre 040	- €	Chapitre 13	2 728 413,30 €
		Chapitre 040	- €
<b>Total Dépenses</b>	<b>3 906 250,34 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>3 536 986,27 €</b>
Chapitre 001	76 878,33 €		

**Déficit d'investissement : - 446 142,40 €**

➤ **Compétence Aménagement Numérique**

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Chapitre 011	83 854,13 €	Chapitre 74	- €
Chapitre 042	225 444,81 €	Chapitre 75	60 893,33 €
	- €	Chapitre 77	8 789,54 €
	- €	Chapitre 042	206 057,34 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>309 298,94 €</b>	<b>TOTAL Recettes</b>	<b>275 740,21 €</b>
Chapitre 002	- 181 916,49 €		

**Déficit d'exploitation :** - **215 475,22 €**

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Chapitre 040	206 057,34 €	Chapitre 13	12 780,00 €
		Chapitre 040	225 444,81 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>206 057,34 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>238 224,81 €</b>
		Chapitre 001	449 338,20 €

**Excédent d'investissement :** **481 505,67 €**

**Le Comité Syndical valide, à l'unanimité, les comptes administratifs 2020.**

Affectation des résultats

Monsieur le Président procède à la validation et aux votes des affectations de résultats de l'exercice antérieur comme présenté dans le document joint.

Budget Principal	2020
Résultat de fonctionnement	15 658 629,63 €
Résultat d'investissement	- 6 090 142,87 €
Résultat global (en phase avec le compte de gestion)	9 568 486,76 €
Solde des restes à réaliser	- 1 294 302,91 €
Résultat net (à reporter sur 2021)	8 274 183,85 €

**AFFECTATION DU RESULTAT**

Excédent de fonctionnement 2020	15 658 629,63 €
<b>Investissement</b>	
Solde d'exécution d'investissement négatif	- 6 090 142,87 €
Restes à réaliser	- 1 294 302,91 €
<b>Total</b>	<b>- 7 384 445,78 €</b>
Affectation en réserves (compte 1068) section investissement	7 384 445,78 €
Report en section de fonctionnement (recette compte 002)	8 274 183,85 €

Budget Annexe Eclairage Public	2020
Résultat de fonctionnement	369 652,20 €
Résultat d'investissement	- 446 142,40 €
Résultat global	- 76 490,20 €
Solde des restes à réaliser	- 801 735,40 €
Résultat net (à reporter sur 2021)	- 878 225,60 €

#### AFFECTATION DU RESULTAT

Excédent de fonctionnement 2020	369 652,20 €
Investissement	
Solde d'exécution d'investissement négatif	- 446 142,40 €
Restes à réaliser	- 801 735,40 €
Total	- 1 247 877,80 €
Affectation en réserves (compte 1068) section investissement	369 652,20 €
Report en section de fonctionnement (recette compte 002)	0,00 €

Budget Annexe Aménagement Numérique	2020
Résultat de fonctionnement	- 215 475,22 €
Résultat d'investissement	481 505,67 €
Résultat global	266 030,45 €
Solde des restes à réaliser	- €
Résultat net 2020	266 030,45 €

#### AFFECTATION DU RESULTAT AU BUDGET PRIMITIF 2021

Excédent de fonctionnement 2020	- 215 475,22 €
Investissement	
Solde d'exécution d'investissement	481 505,67 €
Restes à réaliser	- €
Total	266 030,45 €
Affectation en réserves (compte 1068) section investissement	- €
Report en section de fonctionnement (dépenses compte 002)	- 215 475,22 €

Monsieur BARRIER demande si les travaux non-réalisés en 2020 à cause du COVID ont été pris en compte ?  
Monsieur le Président répond affirmativement.

**Le Comité Syndical accepte, à l'unanimité, l'affectation des résultats des budgets comme présenté.**

**Budget primitif 2021**

**Budget Principal**

Madame Annie COULON, Vice-Présidente en charge des finances présentent les 3 budgets primitifs à la suite.

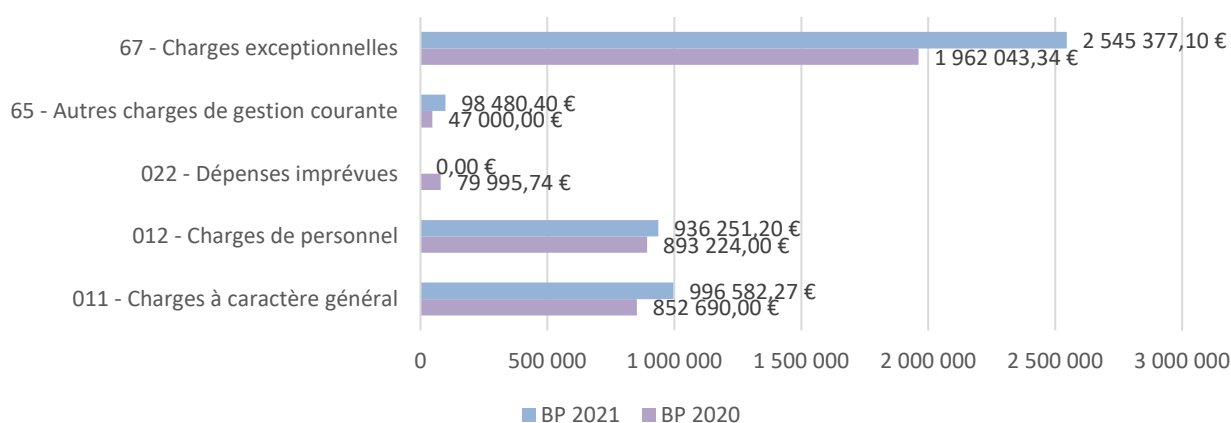
**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**Dépenses fonctionnement**

Chapitres	BP 2020	BP 2021	Evolution	Observations
011 - Charges à caractère général	852 690,00 €	996 582,27 €		Charges de fonctionnement du SIEM - Hausse de 16,88% qui s'explique par l'augmentation des dépenses liées aux hébergements numériques et des travaux de câblage.
012 - Charges de personnel	893 224,00 €	936 251,20 €		Légère hausse due à l'augmentation des charges et le recrutement d'un contractuel au service éclairage public
022 - Dépenses imprévues	79 995,74 €	-		
65 - Autres charges de gestion courante	47 000,00 €	98 480,40 €		Augmentation des charges sociales
67 - Charges exceptionnelles	1 962 043,34 €	2 545 619,06 €		Subvention budget annexe
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>3 834 953,08 €</b>	<b>4 576 690,97 €</b>	<b>19,34%</b>	
023 – Virement à la section d'investissement	12 078 468,87 €	13 498 587,85 €		
042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	190 084,00 €	731 623,00 €		Dotations aux amortissements
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>12 268 552,87 €</b>	<b>14 230 452,85 €</b>	<b>17%</b>	

<b>Total dépenses</b>	<b>16 103 505,95 €</b>	<b>18 807 143,85 €</b>
-----------------------	------------------------	------------------------

**Budget ER - Dépenses réelles de fonctionnement**



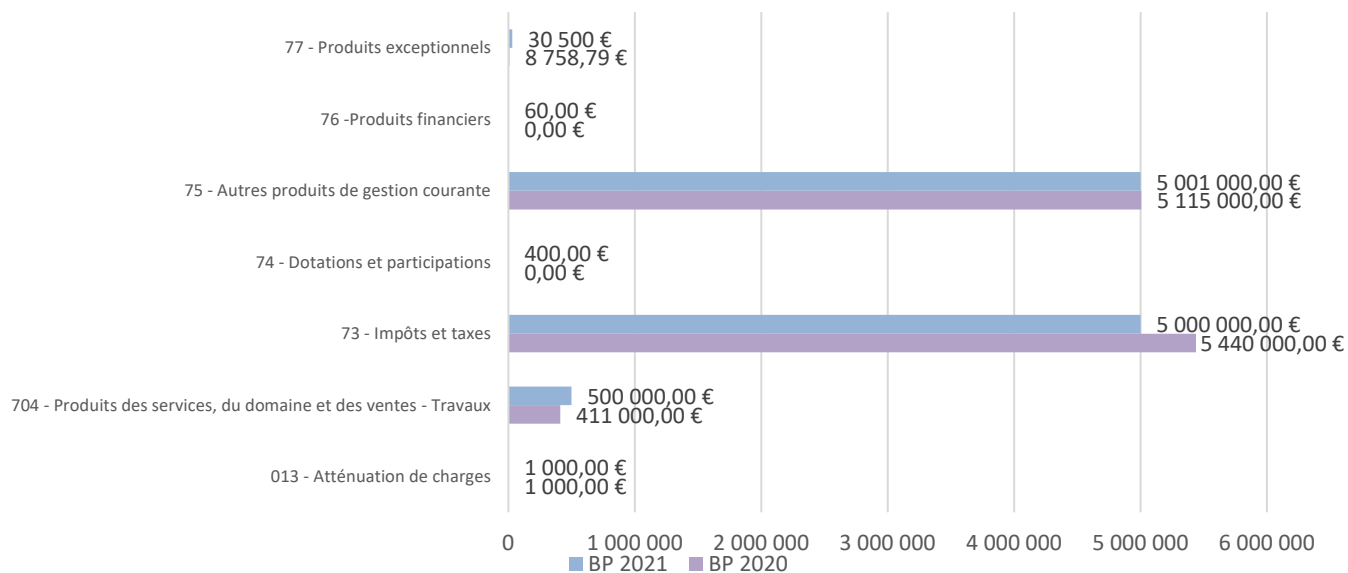
L'évolution de 17% des charges de fonctionnement s'explique par l'ajustement des charges à caractère général (chapitre 011) : hébergements informatiques, travaux de câblage...



**SECTION DE FONCTIONNEMENT**  
**Recettes de fonctionnement**

Chapitres	BP 2020	BP 2021	Evolution	Observations
013 - Atténuation de charges	1 000,00 €	1 000,00 €		Recettes atténuant certaines charges du SIEM
70 - Produits des services, du domaine et des ventes - Travaux	411 000,00 €	500 000,00 €		Remboursement par Orange des frais de câblage
73 - Impôts et taxes	5 440 000,00 €	5 000 000,00 €		Recettes de la Taxe Communale de Consommation Finale d'Electricité (TCCFE)
74 - Dotations et participations	-	400,00 €		FCTVA
75 - Autres produits de gestion courante	5 115 000,00 €	5 001 000,00 €		Redevances versées par les concessionnaires
76 -Produits financiers	- €	60,00 €		Produits financiers divers
77 - Produits exceptionnels	8 758,79 €	30 500,00 €		Reprise de cuivre sur les travaux ER
<b>Total recettes réelles</b>	<b>10 975 758,79 €</b>	<b>10 532 960,00 €</b>	<b>-3 %</b>	
002 – Résultat de fonctionnement reporté	5 127 747,16 €	8 274 183,85 €		
<b>Total recettes</b>	<b>16 103 505,95 €</b>	<b>18 807 143,85 €</b>		

**Budget ER - Recettes réelles de fonctionnement**



**SECTION D'INVESTISSEMENT**  
**Dépenses d'investissement**

Chapitres	BP 2020	BP 2021	Evolution	Observations
13 – Subventions d'investissement	208 333,00 €	250 000,00 €		Remboursement de sommes trop perçues sur travaux d'extension
20 – Immobilisations incorporelles	742 000,00 €	868 333,00 €		Frais pour la numérisation cadastrale – Mise en place du Plan de Corps de Rue Simplifié
21 – Immobilisations corporelles	665 000,00 €	503 335,00 €		Installations générales – Matériel de transport – Matériel informatique et mobilier – Installations de bornes de charges.
23 – Immobilisations en cours	15 804 752,90 €	18 109 819,00 €		Dépenses pour les travaux d'électricité
45 – Opérations sous mandat – Dépenses	2 000 000,00 €	2 720 000,00 €		Opérations pour compte de tiers (recettes équivalentes)
261 – Titres de participations	450 000,00 €	- €		Prise de participation dans une SEM et dans une SPL.
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>19 870 085,90 €</b>	<b>22 451 487,00 €</b>	<b>6 %</b>	
041 – Opérations patrimoniales	1 288 738,89 €	111 476,07 €		
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>1 288 738,89 €</b>	<b>111 476,07 €</b>		

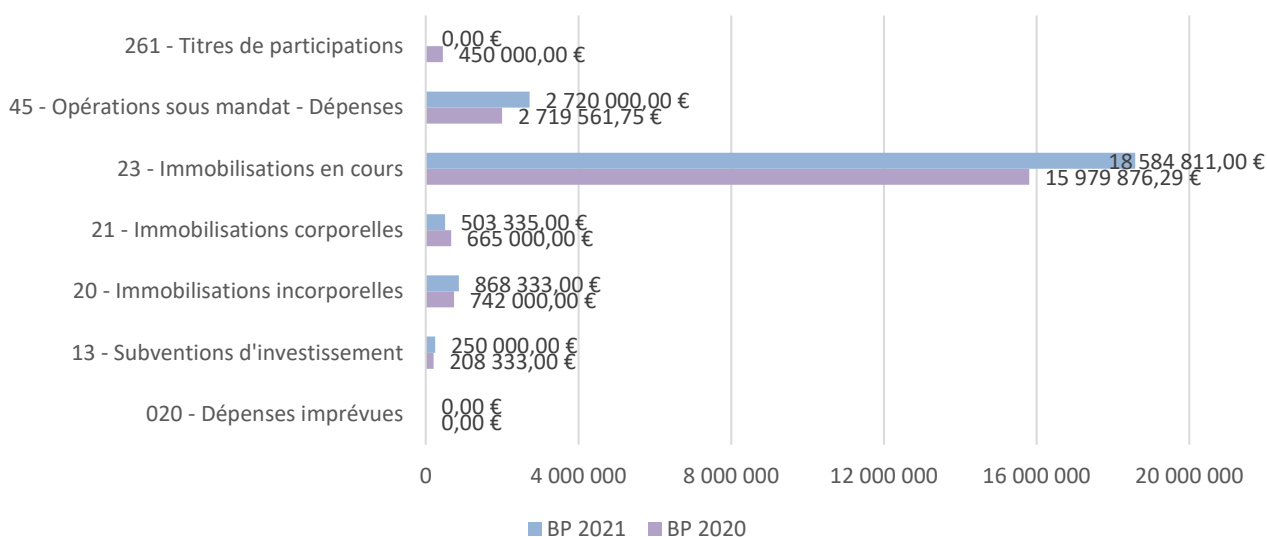
Restes à réaliser	4 182 498,54 €	3 036 113,19 €
-------------------	----------------	----------------

<b>Total dépenses</b>	<b>25 341 323,30 €</b>	<b>25 599 076,26 €</b>
-----------------------	------------------------	------------------------

001 – Solde d'exécution reporté	6 852 633,30 €	6 090 142,87 €
---------------------------------	----------------	----------------

<b>Total dépenses cumulées</b>	<b>32 193 956,60 €</b>	<b>31 689 219,13 €</b>
--------------------------------	------------------------	------------------------

**Budget ER - Dépenses réelles d'investissement**



Les travaux ER représentent le plus gros pôle de la section investissement du budget. Une augmentation de la programmation, qui vous sera présentée après la présentation des budgets, de 17.59% par rapport à 2020, est à noter.

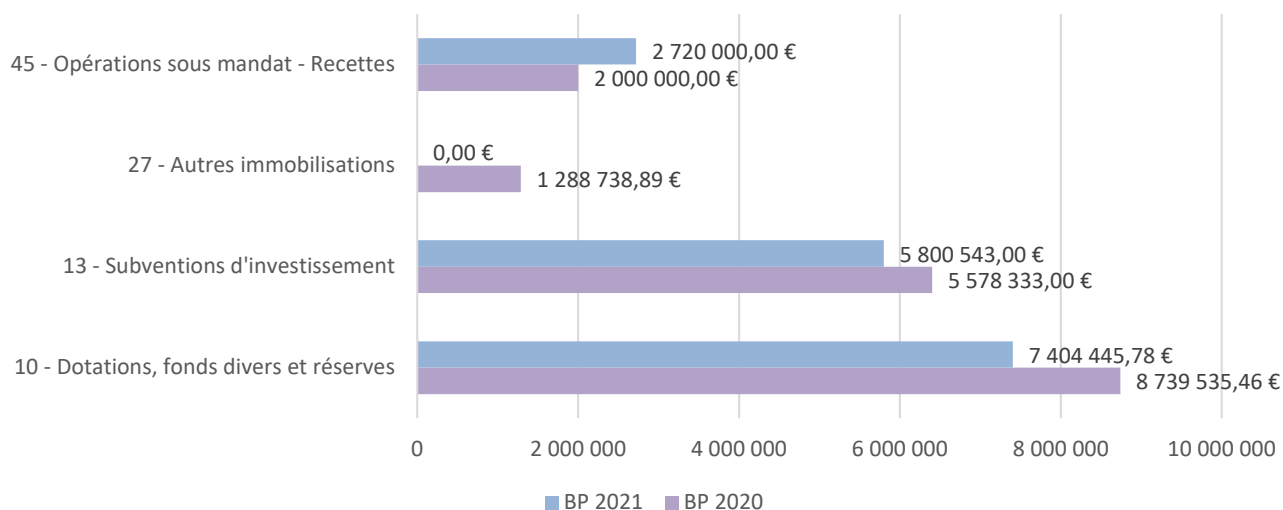
**SECTION D'INVESTISSEMENT**  
**Recettes d'investissement**

Chapitres	BP 2020	BP 2021	Evolution	Observations
10 – Dotations, fonds divers et réserves	8 739 535,46 €	7 404 445,93 €		Déclaration FCTVA sur dépenses réalisées en 2019 et excédents de fonctionnement capitalisés
13 – Subventions d'investissement	5 578 333,00 €	5 803 544,00 €		Subventions CAS FACE, Article 8 Enedis, PCT. Participations des collectivités locales et particuliers aux travaux.
27 – Autres immobilisations	1 288 738,89 €	-		Droit à déduction de la TVA via le concessionnaire
45 – Opérations sous mandat – Recettes	2 000 000,00 €	2 720 000,00 €		Opérations pour compte de tiers (dépense équivalente)
<b>Total recettes réelles</b>	<b>17 609 807,35 €</b>	<b>15 927 798,78 €</b>	<b>- 3,58%</b>	
021 – Virement de la section de fonctionnement	12 078 468,87 €	13 498 587,85 €		
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	190 084,00 €	409 355,00 €		
041 – Opérations patrimoniales	1 288 738,89 €	111 476,07 €		
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>13 557 291,76 €</b>	<b>14 019 418,92 €</b>		

Restes à recouvrer	1 026 857,49 €	1 741 810,28 €
--------------------	----------------	----------------

<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>32 193 956,60 €</b>	<b>31 689 219,13 €</b>
--	------------------------	------------------------

**Budget ER - Recettes réelles d'investissement**



La baisse de 3,58 % des recettes réelles correspond à un versement d'excédent moins important en 2021 (7 384 445,78 €) qu'en 2020 (8 719 535,46 €).

Le Président sollicite l'approbation du Comité Syndical pour ce budget primitif 2021, conformément aux éléments présentés ci-dessus.

Le budget primitif 2021 s'équilibre en dépenses et en recettes :  
 - En fonctionnement à **18 807 143,85 €**,  
 - En investissement à **31 689 219,13 €**.

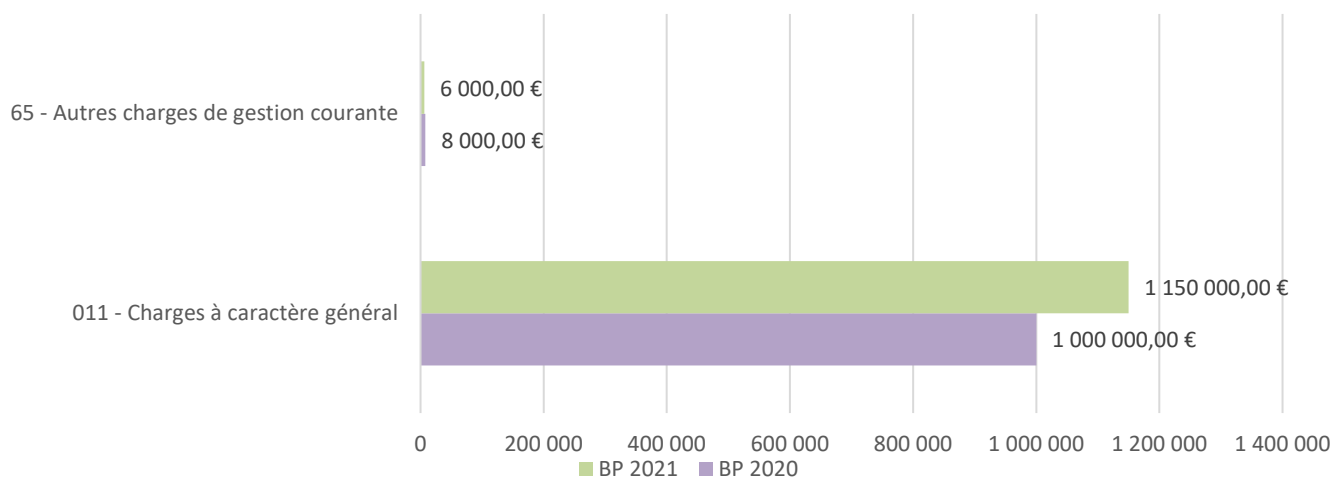
➤ **Budget annexe – Eclairage Public**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**  
**Dépenses de fonctionnement**

Chapitres	BP 2020	BP 2021	Evolution	Observations
011 - Charges à caractère général	1 000 000,00 €	1 150 000,00 €		Maintenance Eclairage Public Maintenance hors marché Eclairage Public géoréférencement des réseaux existants et des points lumineux
65 - Autres charges de gestion courante	8 000,00 €	6 000,00 €		Redevance des réseaux et canalisations qui auparavant était payée sur le budget ER
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1 008 000,00 €</b>	<b>1 156 000,00 €</b>	<b>14,68%</b>	
023 – Virement à la section d'investissement	1 436 711,85 €	115 741,06 €		
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 109 668,00 €	2 454 633,00 €		
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>2 546 379,85 €</b>	<b>2 570 374,06 €</b>		

<b>Total dépenses</b>	<b>3 554 379,85 €</b>	<b>3 726 374,06 €</b>
-----------------------	-----------------------	-----------------------

**Budget EP - Dépenses réelles de fonctionnement**

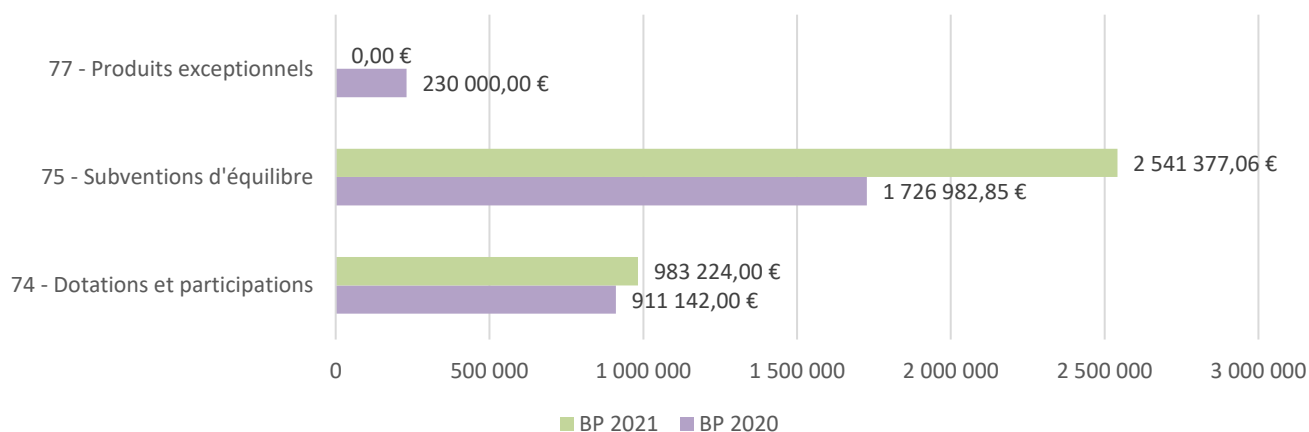


Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 14,68 %. Cette hausse se définit par l'adhésion de nouvelles communes qui engendre une augmentation des dépenses liées à la maintenance (chapitre 011).

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**  
**Recettes de fonctionnement**

Chapitres	BP 2020	BP 2021	Evolution	Observations
74 - Dotations et participations	911 142,00 €	983 224,00 €		Cotisations des communes adhérentes
75 - Subventions d'équilibre	1 726 982,85 €	2 541 377,06 €		Subvention d'équilibre du Budget Principal ER
77 - Produits exceptionnels	230 000,00 €	- €		CEE
<b>Total recettes réelles</b>	<b>2 868 124,85 €</b>	<b>3 524 601,06 €</b>	<b>22,89%</b>	
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	686 255,00 €	201 773,00 €		
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>686 255,00 €</b>	<b>201 773,00 €</b>		
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 554 379,85 €</b>	<b>3 726 374,06 €</b>		

**Budget EP - Recettes réelles de fonctionnement**



Comme expliqué précédemment l'adhésion de nouvelles communes à la compétence éclairage public engendre des dépenses supplémentaires d'un côté et des recettes de l'autre par l'appel de cotisations (chapitre 74).

**SECTION D'INVESTISSEMENT**  
**Dépenses d'investissement**

Chapitres	BP 2020	BP 2021	Evolution	Observations
13 - Subvention d'investissement	201 000,00 €	70 000,00 €		Remboursement au communes (2020 - remboursements TEPCV)
20 - Immobilisations incorporelles	7 500,00 €	5 000,00 €		Frais de parution de marchés publics
23 - Immobilisations en cours	5 739 000,00 €	5 714 653,00 €		Dépenses pour les travaux Eclairage Public
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>5 746 500,00 €</b>	<b>5 789 653,00 €</b>	<b>-0,47%</b>	
040 – Opération d'ordre de transfert entre sections	686 255,00 €	201 773,00 €		Dépenses pour les travaux Eclairage Public
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>686 255,00 €</b>	<b>201 773,00 €</b>		

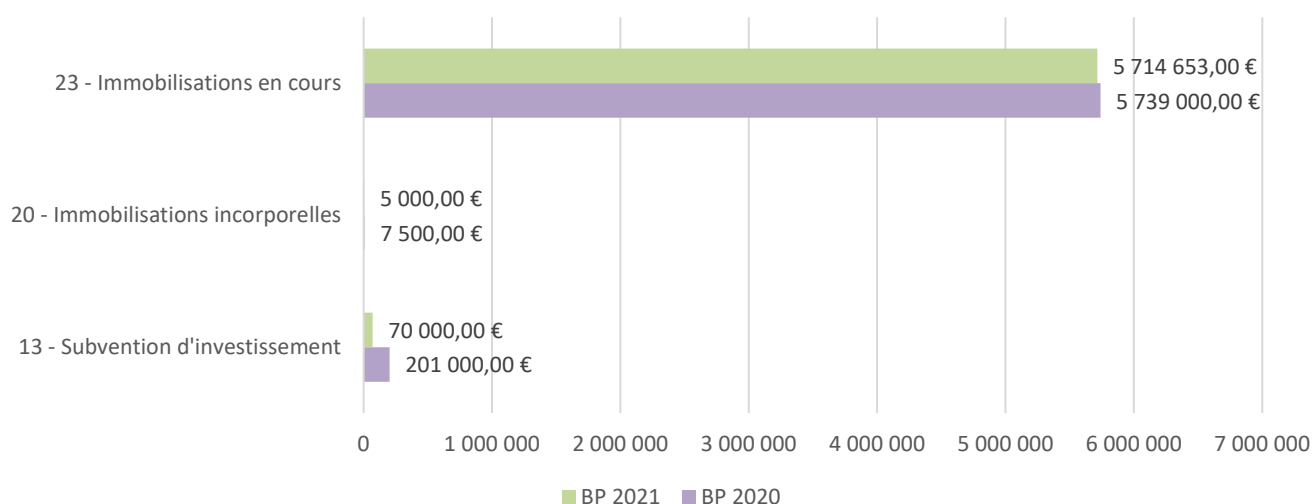
Restes à réaliser	1 884 321,77 €	2 088 656,26 €
-------------------	----------------	----------------

<b>Total dépenses</b>	<b>8 317 076,77 €</b>	<b>8 080 082,26 €</b>
-----------------------	-----------------------	-----------------------

001 – Solde d'exécution reporté	76 878,33 €	446 616,66 €
---------------------------------	-------------	--------------

<b>Total dépenses cumulées</b>	<b>8 393 955,10 €</b>	<b>8 526 698,92 €</b>
--------------------------------	-----------------------	-----------------------

**Budget EP - Dépenses réelles d'investissement**



Les prévisions budgétaires restent stables par rapport à 2020 en prenant en compte les moyens humains et temporels pour la réalisation de la programmation.

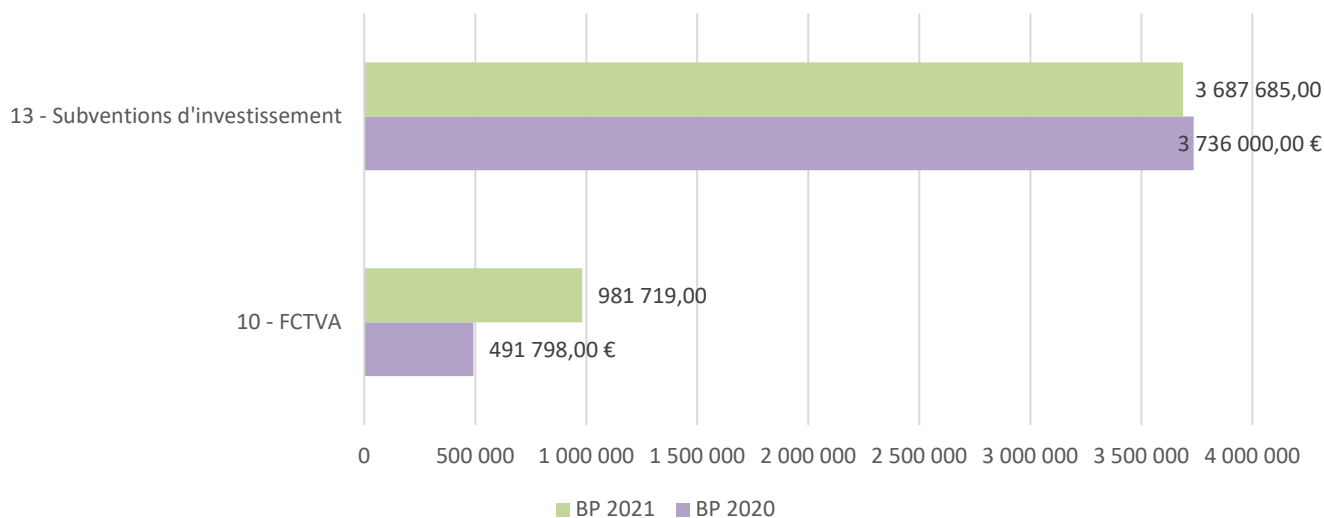
**SECTION D'INVESTISSEMENT**  
**Recettes d'investissement**

Chapitres	BP 2020	BP 2021	Evolution	Observations
10 - FCTVA	710 213,16 €	981 719,00 €		Déclaration FCTVA 2021 sur dépenses réalisées en 2019 Excédent de fonctionnement capitalisés
13 - Subventions d'investissement	3 736 000,00 €	3 687 685,00 €		Fonds de concours des communes pour travaux neufs
<b>Total recettes réelles</b>	<b>4 227 798,00 €</b>	<b>4 669 404,00 €</b>	<b>10,45%</b>	
021 – Virement de la section de fonctionnement	1 436 711,85 €	115 741,06 €		
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 109 668,00 €	2 454 633,00 €		
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>2 546 379,85 €</b>	<b>2 571 374,06 €</b>		

Restes à recouvrer	1 401 362,09 €	1 286 920,86 €
--------------------	----------------	----------------

<b>Total recettes cumulées</b>	<b>8 393 955,10 €</b>	<b>8 526 698,92 €</b>
--------------------------------	-----------------------	-----------------------

**Budget EP - Recettes réelles d'investissement**



Le chapitre 10 représente la variation la plus marquante. La programmation des travaux devenant de plus en plus importante depuis 2014, le FCTVA évolue donc dans le même sens, 611 593,00 € prévu en 2021 sur les travaux réalisés en 2019. Aussi, un excédent de fonctionnement capitalisé (370 126,00 €) plus important qu'en 2020 (218 415,16€).

Le Président sollicite l'approbation du Comité Syndical pour ce budget primitif « Eclairage Public » 2021, conformément aux éléments présentés ci-dessus.

Le budget primitif 2021 de l'Eclairage Public s'équilibre en dépenses et en recettes :

- En fonctionnement : 3 726 374,06 €
- En investissement : 8 526 698,92 €

➤ **Budget annexe – Aménagement Numérique**

**SECTION D'EXPLOITATION**  
**Dépenses d'exploitation**

Chapitres	BP 2020	BP 2021	Evolution	Observations
011 - Charges à caractère général	107 910,00 €	107 910,00 €		Fourniture non stockable (Abonnement armoires MED et FTTO) Exploitation et maintenance MED/NRA ZO Redevance utilisation fourreaux à Orange Location domaine SNCF
65 - Autres	- €	10,00 €		Régularisation arrondis déclarations de TVA
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>107 910,00 €</b>	<b>107 920,00 €</b>	<b>0,01%</b>	
042 – Opérations d'ordre transfert entre sections	225 601,00 €	211 291,00 €		
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>225 601,00 €</b>	<b>211 291,00 €</b>		
002 – Résultat reporté	181 916,49 €	215 475,23 €		
<b>Total dépenses cumulées</b>	<b>515 427,49 €</b>	<b>534 686,23 €</b>		

**SECTION D'EXPLOITATION**  
**Recettes d'exploitation**

Chapitres	BP 2020	BP 2021	Evolution	Observations
74 – Dotations, subventions et participations	248 057,49 €	259 125,23 €	4,46%	Subvention d'équilibre du Budget Principal ER
75 – Autres produits de gestion courante	51 595,00 €	60 893,00 €	18,02%	Redevance PRM Orange – Location fibre
77 – Produits exceptionnels	8 600,00 €	8 610,00 €	0,12%	Loyer Hexanet
<b>Total recettes réelles</b>	<b>308 252,49 €</b>	<b>328 628,23 €</b>	<b>6,61%</b>	
042 – Opérations d'ordre transfert entre sections	207 175,00 €	206 058,00 €		
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>207 175,00 €</b>	<b>206 058,00 €</b>		
<b>Total recettes cumulées</b>	<b>515 427,49 €</b>	<b>534 686,23 €</b>		

Les prévisions de la section de fonctionnement sont identiques à 2020.



**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**Dépenses d'investissement**

Chapitres	BP 2020	BP 2021	Evolution	Observations
23 – Immobilisations en cours	- €	10 000,00 €		Travaux dus aux demandes de raccordement Nord Rémois
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>- €</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>100,00%</b>	
040 – Opérations d'ordre transfert entre sections	207 175,00 €	206 058,00 €		
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>207 175,00 €</b>	<b>206 058,00 €</b>		
<b>Total dépenses</b>	<b>207 175,00 €</b>	<b>216 058,00 €</b>		

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**Recettes d'investissement**

Chapitres	BP 2020	BP 2021	Evolution	Observations
13 - Subventions d'investissement	- €	4767,00 €	100,00%	Mise à disposition
<b>Total recettes réelles</b>	<b>- €</b>	<b>4 767,00 €</b>	<b>100,00%</b>	
040 – Opérations d'ordre transfert entre sections	225 601,00 €	211 291,00 €		
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>225 601,00 €</b>	<b>211 291,00 €</b>		
001 – Solde d'exécution section investissement	449 338,20 €	481 505,67 €		
<b>Total recettes</b>	<b>674 939,20 € €</b>	<b>697 756,67 €</b>		

Le Président sollicite l'approbation du Comité Syndical pour ce budget primitif « Aménagement Numérique » 2021, conformément aux éléments présentés ci-dessus.

Le budget primitif 2021 de l'Aménagement Numérique s'équilibre en dépenses et en recettes :

- En fonctionnement : 534 686,23 €

Monsieur le Président apporte quelques précisions :

- BP Primitif – Section de fonctionnement – Recettes – Chapitre 73 : La TCCFE est difficile à prévoir. Elle dépend du climat et des variations de consommation électrique des usagers. Elle est donc minimisée avec une baisse dû aux périodes de confinement.
- BP Primitif – Section d'investissement – Dépenses – Chapitre 20 : subvention pour le service vidéoprotection inclus (250 000 €)
- BP EP – Section de fonctionnement – Recettes – Chapitre 77 : le SIEM a décidé de ne pas vendre de CEE en 2021 puisque le marché n'est pas propice actuellement. Dès que ce dernier remontera à la hausse, les CEE seront vendus.

Monsieur DESCHAMPS souhaite connaître la différence entre les restes à réaliser (RAR) et le solde d'exécution. Madame GUINOT, Trésorière indique que les RAR sont des sommes engagées à l'année N et qui seront payés l'année N+1. Le solde d'exécution correspond au solde de l'année N reporté pour l'année N+1 en recette si c'est un excédent et en dépense si c'est un déficit.

Monsieur HABARE voudrait savoir à quoi correspondent les sommes indiquées dans les différents budgets primitifs. Monsieur le Président précise que ces sommes résultent du Débat d'Orientations Budgétaires présenté lors de la réunion du 15 décembre 2020, validé par le Comité Syndical, ajustées par la programmation de travaux ci-après et les informations fiscales de l'année N.

**A l'unanimité, Le Comité Syndical approuve le Budget Primitif Principal, le Budget Primitif Eclairage Public et le Budget Primitif Aménagement Numérique.**

➤ **Compétence Electricité**

Programmation de travaux

En lien avec les budgets qui viennent de vous être présentés, la commission travaux a retenu la liste de travaux ci-dessous pour la compétence « électricité » :

La liste détaillée des opérations proposées ci-dessous correspond à une première proposition de programmation de travaux. Elle est conforme à notre capacité d'investissement pour l'année 2021.

Une seconde programmation, en juin, permettra de réajuster, le cas échéant, cette liste tant sur le nombre que sur les montants d'investissement.

Type Travaux	Communes	Projet	Montant des travaux HT
Effacement	AMBONNAY	Efft BT et HTA RD 37 et RD 19	240 000,00 €
	AMBRIERES	Rue de Laneuville	95 000,00 €
	ARGERS	Grande Rue	145 000,00 €
	AULNAY SUR MARNE	Rue du Château	75 000,00 €
	AY CHAMPAGNE	Boulevard François Nicolas Billecart à Mareuil / Ay	140 000,00 €
	AY CHAMPAGNE	Partiel Rue Corbier coordonné avec ENEDIS à MAREUIL SUR AY	66 000,00 €
	AY CHAMPAGNE	Rue Henri Henrion (coordonné ENEDIS)	96 000,00 €
	BARBONNE FAYEL	Rue de Lancourt - 1ère tranche	112 000,00 €
	BERGERES LES VERTUS	Rue des Berceaux	240 000,00 €
	BLANCS-COTEAUX	Boulevard Eustache Deschamps VERTUS	155 000,00 €
	BLANCS-COTEAUX	Rue de la Croliere à GIONGES	55 000,00 €
	BOULEUSE	Rues de la Source, de Champagne et de la Garenne	120 000,00 €
	BOUZY	Rue Charles de Gaulle	98 000,00 €
	CERNON	Allée du Château et rue Basse (RD80)	72 000,00 €
	CHALONS SUR VESLE	Rues de la Garenne, Vieille Voie et Charles de Gaulle	102 000,00 €
	CHAMBRECY	Rue Saint Julien	47 500,00 €
	CHAMPIGNEUL CHAMPAGNE	Chemin de Sezue	25 000,00 €
	CHENAY	Rues des Guides, Philbert, des Plantes, des Roises et Jacqueline	125 000,00 €
	CLAMANGES	Rue Chaussée du Gué	170 000,00 €
	CLESLES	RD52 - 4ème tranche	61 000,00 €
	CONNANTRE	Ruelles du Vieux Moulin, Mathieur, Arplot et Gd Chemine de Pleurs	101 000,00 €
	CORFELIX	Rue Haute des Meuliers (RD n°44)	95 000,00 €
	COUPEVILLE	Rue de Cocagne	86 000,00 €
	COUPEVILLE	Rue de Cocagne - 3ème tranche	53 000,00 €
	COURCEMAIN	Rue des Hauts	77 000,00 €
	COURCY	RD 26 hameau de la verrerie	51 000,00 €
	CRAMANT	Rue des Moyens	22 000,00 €
	ECUEIL	Rues de l'Eglise, des Fontaines et Brûlée	93 000,00 €
	ECURY SUR COOLE	Rue de Châlons - 1ère tranche	168 000,00 €
	EPERNAY	Rue des Berceaux	50 000,00 €
EPERNAY	Rue des Minimés	48 000,00 €	
EPERNAY	Rue Dom Pérignon Section Rue Frédéric Plom / Rue des Petits Près	39 000,00 €	
EPERNAY	Rue Gambetta	65 000,00 €	

Type Travaux	Communes	Projet	Montant des travaux HT
	<b>EPERNAY</b>	Rues de la Chaude ruelle	160 000,00 €
	<b>ESCLAVOLLES LUREY</b>	Sentier du Marche Pied	10 500,00 €
	<b>FAUX FRESNAY</b>	Rue Saint André	412 000,00 €
	<b>FERE CHAMPENOISE</b>	Faubourg Saint Timothée	53 000,00 €
	<b>FERE CHAMPENOISE</b>	Rue Geoffroy Siret	70 000,00 €
	<b>FISMES</b>	Faubourg de Reims	145 000,00 €
	<b>FISMES</b>	Faubourg de Soissons	92 000,00 €
	<b>FLORENT EN ARGONNE</b>	Rue du Château	36 000,00 €
	<b>FONTAINE DENIS</b>	Rues du Bois et des Tessards	55 000,00 €
	<b>FONTAINE SUR AY</b>	Grande Rue	82 000,00 €
	<b>GIGNY BUSSY</b>	Rue Marcel Bailly et rue du Meix	124 000,00 €
	<b>GOURGANCON</b>	Rues du Moulin Ludot et Saint Memmie	124 000,00 €
	<b>HEILTZ LE HUTIER</b>	Grande Rue	59 000,00 €
	<b>HUIRON</b>	Rue des Auges	45 000,00 €
	<b>ISLE SUR MARNE</b>	Grande Rue	116 000,00 €
	<b>JONCHERY SUR SUIPPE</b>	Rue Ste Lucie et Chemin de Suippes	97 000,00 €
	<b>LAVANNES</b>	Rue de la Comme	60 000,00 €
	<b>LE GAULT SOIGNY</b>	HTA Rue Lecomte (RD n°47) - 2ème Tranche	61 000,00 €
	<b>LENHARREE</b>	Chemin de Clamanges	57 000,00 €
	<b>LIVRY LOUVERCY</b>	Rue Ravel et Allée des Peulpiers	88 000,00 €
	<b>LUDES</b>	Rues de chigny et de mailly	128 500,00 €
	<b>LUXEMONT ET VILLOTTE</b>	Rues de la Louvière et du Mont Joly	156 000,00 €
	<b>MAISONS EN CHAMPAGNE</b>	Rue des Ruelles	57 000,00 €
	<b>MARCILLY SUR SEINE</b>	Route de Saron	130 000,00 €
	<b>MARDEUIL</b>	RD n°3	375 000,00 €
	<b>MARFAUX</b>	Village	260 000,00 €
	<b>MATOUQUES</b>	Rue du Moulin	55 000,00 €
	<b>MONTMORT LUCY</b>	Au Hameau de Méhart	70 000,00 €
	<b>MORANGIS</b>	Rues de la Mériserie et des Vignes (RD n°210)	118 000,00 €
	<b>MOSLINS</b>	Rues Michel Michetz, Du Moulin, Du Mont Raullant et de la Guérite	140 000,00 €
	<b>MUIZON</b>	Diverses rues secteur Bd du Champ Jeudi	370 000,00 €
	<b>MUTIGNY</b>	Route de Montflambert	200 000,00 €
	<b>NANTEUIL LA FORET</b>	Ruelle des Cahouriaux	37 500,00 €
	<b>NEUVY</b>	au Hameau de Montbléru	113 000,00 €
	<b>OUTINES</b>	Rue aux Ronces	91 000,00 €
	<b>OUTREPONT</b>	Grande Rue (RD14)	58 000,00 €
	<b>PARGNY SUR SAULX</b>	Allée Schuman	68 000,00 €
	<b>PLICHANCOURT</b>	Ferme d'Adecourt	22 000,00 €
	<b>POGNY</b>	Rue du Gl de Gaulle - 2ème tranche	148 000,00 €
	<b>POUILLON</b>	Partiel Rue du Parc	45 000,00 €
	<b>PRINGY</b>	Grande Rue	73 000,00 €
	<b>PROUILLY</b>	Partiel Route de Pévy RD575	29 500,00 €
	<b>RECY</b>	Rue Jeannot Rigollet	70 000,00 €
	<b>REIMS</b>	Allée de l'Argonne, des Bleuets, Amour Maternel et Avenue du 132 ème Régiment d'Infanterie	290 000,00 €
	<b>REIMS</b>	Avenue Georges Clémenceau et rue du Petit Delbourg	145 000,00 €
	<b>REIMS</b>	Boulevard Henri Vasnier	35 000,00 €
	<b>REIMS</b>	Impasse Baussonnet	23 000,00 €
	<b>REIMS</b>	Passage Clovis Dolet	29 000,00 €

Type Travaux	Communes	Projet	Montant des travaux HT
REIMS		Rue Alphonse Deffaut	136 000,00 €
REIMS		Rue Bérillon	50 000,00 €
REIMS		Rue Brulart	45 000,00 €
REIMS		Rue Cheysson	70 000,00 €
REIMS		Rue de Champigny	56 000,00 €
REIMS		Rue de l'Etoile	102 000,00 €
REIMS		Rue Desbureaux	110 000,00 €
REIMS		Rue du Bois d'Amour	87 000,00 €
REIMS		Rue Franquet Nazaire	76 000,00 €
REIMS		Rue Geoges Picot et rue du Docteur Techoueyres	87 000,00 €
REIMS		Rue Gilbert	81 000,00 €
REIMS		Rue Hurtaut	50 000,00 €
REIMS		Rue Jean de Foigny	180 000,00 €
REIMS		Rue Jules Hansen	80 000,00 €
REIMS		Rue Louis Brehier	98 000,00 €
REIMS		Rue Louis de Broglie	85 000,00 €
REIMS		Rue Maldan	80 000,00 €
REIMS		Rue Ternaux	32 000,00 €
REIMS		Rue Tronsson Lecomte	32 000,00 €
REIMS		Rues Ribot et Geny	210 000,00 €
ROSNAY		Rue des Bemonts	26 500,00 €
SAPIGNICOURT		Rue des Dames	84 000,00 €
SARCY		RD 386 (coordonnées avec ENEDIS)	205 000,00 €
SERMIERS		Rue Saint Martin	47 000,00 €
SOMME TOURBE		ruelle des Près	25 000,00 €
SOMSOIS		Rue de Bas (RD255) et rue Neuve	78 000,00 €
SOUDRON		Rues Principale, du Commerce et Ruelle du Menuisier - 2ème Tranche	190 000,00 €
ST EULIEN		Rue de St Dizier	140 000,00 €
ST GERMAIN LA VILLE		Rue des Places	40 000,00 €
ST JEAN SUR TOURBE		Chemin des Haies	72 000,00 €
ST JUST SAUVAGE		oulin	173 000,00 €
ST MARD SUR LE MONT		Rue Dessous	75 000,00 €
ST REMY SUR BUSSY		Rue du Gl Appert	225 000,00 €
STE MARIE A PY		Rue Damont - 2ème tranche	50 000,00 €
SUIPPES		Quai du Midi	119 000,00 €
TAISSY		Rue Henri Warnier	135 000,00 €
TALUS ST PRIX		Hameau "Le Reclus"	51 000,00 €
THIEBLEMONT		Rue Haute Quemine	31 000,00 €
VAL DES MARAIS		Rue de Saint Gond (RD 39)	150 000,00 €
VANAUULT LE CHATEL		Rue de Bronne	83 000,00 €
VERZENAY		Modification de branchement - Rue du Moulin	15 000,00 €
VERZENAY		Rues Werlé et de Beaumont	54 900,00 €
VIENNE LA VILLE		Rue du Champ du Trou	76 000,00 €
VILLE SUR TOURBE		RD 66	84 000,00 €
VILLERS EN ARGONNE		Rue de la Croix	32 000,00 €
VILLESENEUX		Rue Principale	93 000,00 €
<b>Total</b>			<b>12 633 900,00 €</b>

Type Travaux	Communes	Projet	Montant des travaux HT
<b>Sécurisation Fils nus</b>	ANGLURE	Rue de Sézanne	44 000,00 €
	ANGLURE	Rues des Buchettes et de Chalons	102 000,00 €
	BUSSY LE CHÂTEAU	Rue des Chapelles	51 000,00 €
	CHALONS EN CHAMPAGNE	Avenue du Maréchal Leclerc	160 000,00 €
	CHALONS EN CHAMPAGNE	Avenue Sarrail	100 000,00 €
	COIZARD JOCHES	Rue Saint Amand	19 000,00 €
	CONNANTRE	Ruelle du Vieux Moulin	41 000,00 €
	CONTAULT LE MAUPAS	Grande rue 2ème tranche	62 000,00 €
	CORMICY	Rue du Vieux Grenier à Sel	20 500,00 €
	COURDEMANGES	Grande Rue	38 000,00 €
	CRAMANT	Rue du Mont Félix et Impasse de l'Ancienne Mairie	68 000,00 €
	CUPERLY	Ruelle Jacquet	28 000,00 €
	ESCARDES	Au hameau "Haut d'Escardes" RD648	74 000,00 €
	ETREPY	Grande Rue	35 000,00 €
	FONTAINE DENIS	Route de la Forestière	41 000,00 €
	GAYE	Rue du 28 aout 1944	54 000,00 €
	HEILTZ L'EVEQUE	Rue Principale (RD14)	245 000,00 €
	JOISELLE	RD 246	48 000,00 €
	LE GAULT SOIGNY	Rue Lecomte (RD47) - 2ème Tranche	77 000,00 €
	MAISONS EN CHAMPAGNE	Rue du Han (RD502), rue des Ruelles	44 000,00 €
	MARDEUIL	Rue Emile Zola	43 000,00 €
	MAROLLES	Quartier Oudet	32 000,00 €
	PASSAVANT EN ARGONNE	Rue des Mobiles	48 000,00 €
	RILLY LA MONTAGNE	Route de Villers Allerand	100 000,00 €
	RILLY LA MONTAGNE	Rue Gambetta	140 000,00 €
	ST MEMMIE	Rue du Grand Mau	275 000,00 €
	ST REMY EN BOUZEMONT	Grande Rue	88 000,00 €
	ST UTIN	Rue de l'Eglise - 2ème tranche	30 000,00 €
	VANAULT LE CHATEL	Rue Sainte Libaire	57 000,00 €
	<b>Total</b>		

Type Travaux	Communes	Projet	Montant des travaux HT
<b>Sécurisation</b>	<b>CORROBERT</b>	Hameaux Sauvagerie et Vallées	69 000,00 €
<b>Fils Nus</b>	<b>COURTEMONT</b>	Impasse des Marronniers	35 000,00 €
<b>Faible</b>	<b>ST EULIEN</b>	Faible section RD77	35 000,00 €
<b>Section</b>	<b>SUIZY LE FRANC</b>	Route de Maucreux	31 000,00 €
	<b>TREFOLS</b>	La Ferme de la Commanderie	100 000,00 €
<b>Total</b>			<b>270 000,00 €</b>

Type Travaux	Communes	Projet	Montant des travaux HT
<b>Renforcement</b>	<b>BOUCHY ST GENEST</b>	Poste « la Soucière »	38 000,00 €
	<b>CERNAY LES REIMS</b>	Poste « Luxembourg »	11 700,00 €
	<b>CHAINTRIX BIERGES</b>	Poste « RN3 »	112 000,00 €
	<b>COOLE</b>	Poste "Village"	40 000,00 €
	<b>CORMICY</b>	Poste « Les Pissotées »	20 000,00 €
	<b>FESTIGNY</b>	Rue du Pont	76 000,00 €
	<b>HAUTVILLERS</b>	AAC au poste « République »	60 000,00 €
	<b>L'EPINE</b>	Rte du Luxembourg	13 000,00 €
	<b>ST OUEN DOMPROT</b>	Poste « St Etienne »	67 000,00 €
	<b>VERT TOULON</b>	Rue Basse	20 000,00 €
<b>Total</b>			<b>457 700,00 €</b>

Il est proposé la mise en place d'un programme de résorption des postes de type « cabine haute ». Ces postes vieillissants et la plupart du temps victimes d'obsolescence technique, ne permettent plus à ENEDIS d'exploiter le réseau de façon optimale.

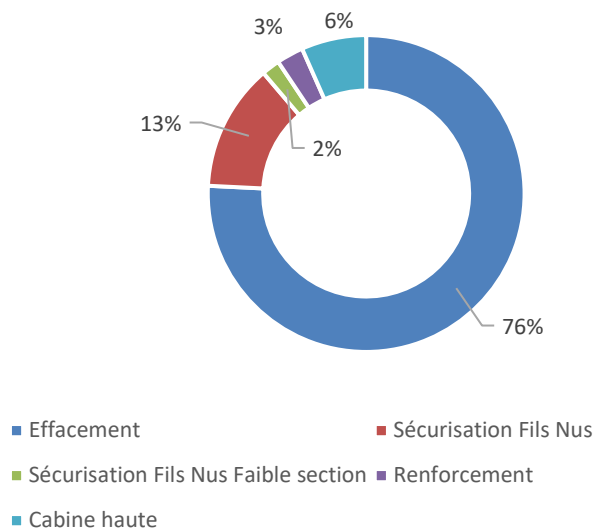
Cette année, un regard particulier a été porté sur le secteur de la CUGR, secteur où l'activité marque une baisse assez importante par rapport à l'année 2020 du fait de la mise en place par la CU d'un programme pluriannuel d'investissement. Cette programmation « complémentaire » viendrait combler un manque tout en apportant une plus-value non négligeable à la concession en termes d'efficacité.

Type Travaux	Communes	Projet	Montant des travaux HT
<b>Cabine haute</b>	<b>BASLIEUX LES FISMES</b>	Dépose poste cabine haute "AMBEAU"	45 000,00 €
	<b>BAZANCOURT</b>	Dépose poste cabine haute "CHAMPAGNE ARDENNE"	35 000,00 €
	<b>BRIMONT</b>	Dépose poste cabine haute "PASTEUR"	50 000,00 €
	<b>CHIGNY LES ROSES</b>	Dépose poste cabine haute "LES VIGNES"	60 000,00 €
	<b>CORMICY</b>	Dépose poste cabine haute "LES PISSOTES"	40 000,00 €
	<b>CRUGNY</b>	Dépose poste cabine haute "COUVENT"	60 000,00 €
	<b>CRUGNY</b>	Dépose poste cabine haute "LAVOIR"	45 000,00 €
	<b>EPOYE</b>	Dépose poste cabine haute "EGLISE"	50 000,00 €
	<b>FISMES</b>	Dépose poste cabine haute "ZONE INDUSTRIELLE"	55 000,00 €
	<b>JONCHERY SUR VESLE</b>	Dépose poste cabine haute "ALLOUETTES" et "RUE DU SALUT"	110 000,00 €
	<b>MONTBRE</b>	Dépose poste cabine haute "PETITES VOIES"	45 000,00 €
	<b>PEVY</b>	Dépose poste cabine haute "MAIRIE"	40 000,00 €
	<b>PROUILLY</b>	Dépose poste cabine haute "OREE DU BOIS"	250 000,00 €
	<b>SERMIERS</b>	Dépose poste cabine haute "EGLISE"	80 000,00 €
	<b>ST HILAIRE LE PETIT</b>	Dépose poste cabine haute "EGLISE"	60 000,00 €
	<b>ST THIERRY</b>	Dépose poste cabine haute "MOULIN"	80 000,00 €
<b>Total</b>			<b>1 105 000,00 €</b>

Soit au titre de chacun des types de travaux les volumes financiers suivants :

Type de travaux	Montant des travaux HT	Montant des Participations
Effacement	12 633 900,00 €	1 610 945,00 €
Sécurisation fils nus	2 164 500,00 €	241 975,00 €
Sécurisation fils nus de faible section	270 000,00 €	
Renforcement	457 700,00 €	
Cabine Haute	1 105 000,00 €	
<b>Total général</b>	<b>16 671 100,00 €</b>	<b>1 852 920,00 €</b>

Soit le taux de répartition par type de travaux suivant :

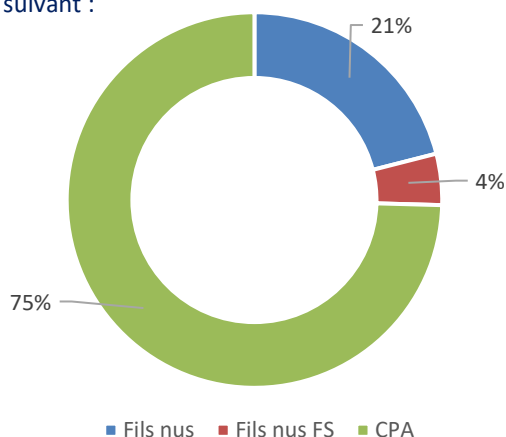


L'ensemble de ces investissements devrait nous permettre de supprimer plus de 55 km de réseaux aériens avec la répartition suivante :

Type de travaux	Dépose Fils nus	Dépose Fils nus FS	Dépose CPA	Total	CMA supprimés
Effacement	5 875	45	41 770	15 897	
Sécurisation Fils Nus	5 933	355	1 297	8 040	
Sécurisation fils Nus de Faible Section		1 930	85	1 485	
Renforcement		145	1 620	1 765	48
<b>Total général</b>	<b>11 808</b>	<b>2 475</b>	<b>44 772</b>	<b>56 155</b>	

\* CMA : clients mal alimentés subissant une chute de tension ou une surtension de plus de 10%

Soit le taux de répartition par type de réseaux déposé suivant :



Au global, sur l'ensemble des 4 programmes, ce sont 14 283m de réseaux fils nus (dont 2 475 m de réseaux fils nus de faible section) qui seront éradiqués.

Le réseau HTA est aussi impacté avec la suppression de 7 470 m de réseau HTA aérien. 31 postes de transformations seront remplacés, alimentés par 8 535 m de réseaux souterrains nouvellement construits.

Il est à noter que cette année encore, un effort important est mis sur la suppression des fils nus avec une dotation aux programmes de sécurisation de 2 650 k€ et la suppression, sur ces deux programmes, de 8 km de réseaux constitués de fils nus, alors même que les crédits du FACE liés à ce type d'opération ont été de 380 k€ pour l'année 2020 et qu'il n'est pas attendu de hausse pour 2021.

Le programme de renforcement voit sa dotation baisser de moitié suite aux bons résultats de la concession en termes de Clients Mal Alimentés (CMA). Ce programme permettra néanmoins la résorption de 48 CMA.

Avec 128 opérations dans 93 communes, le volume d'effacement est en hausse par rapport à 2020 tant sur le plan financier que sur le nombre d'opérations.

Au total, les 188 opérations proposées portent sur un montant d'investissement global de 16 671 k€ HT.

Cette programmation peut également être regardée sur des ratios détaillant le coût au mètre linéaire (ml) par type de travaux :

Type de travaux	Montant des travaux	Longueur de pose / nbre de postes	Coût au ml	CMA supprimés	Coût par CMA/Nbre de postes
Effacement	12 633 900,00 €	49 140	257 €		
Sécurisation Fils Nus	2 164 500,00 €	8 400	257 €		
Sécurisation fils Nus de Faible Section	270 000,00 €	1 480	182 €		
Renforcement	457 700,00 €	1 485	308 €	48	9 535 € €
Cabine Haute	1 105 000,00 €	17			65 000 €

Le coût au ml des travaux d'effacement et de sécurisation fils nus sont identiques étant donné que ces deux catégories de travaux sont réalisées dans des secteurs similaires (rues de villes et villages).

Le ratio correspondant aux renforcements de réseaux est plus important. Cela s'explique notamment du fait que ce type d'opération intègre très souvent un volume important de travaux sur les réseaux HTA, beaucoup plus coûteux que ceux réalisés sur les réseaux BT.

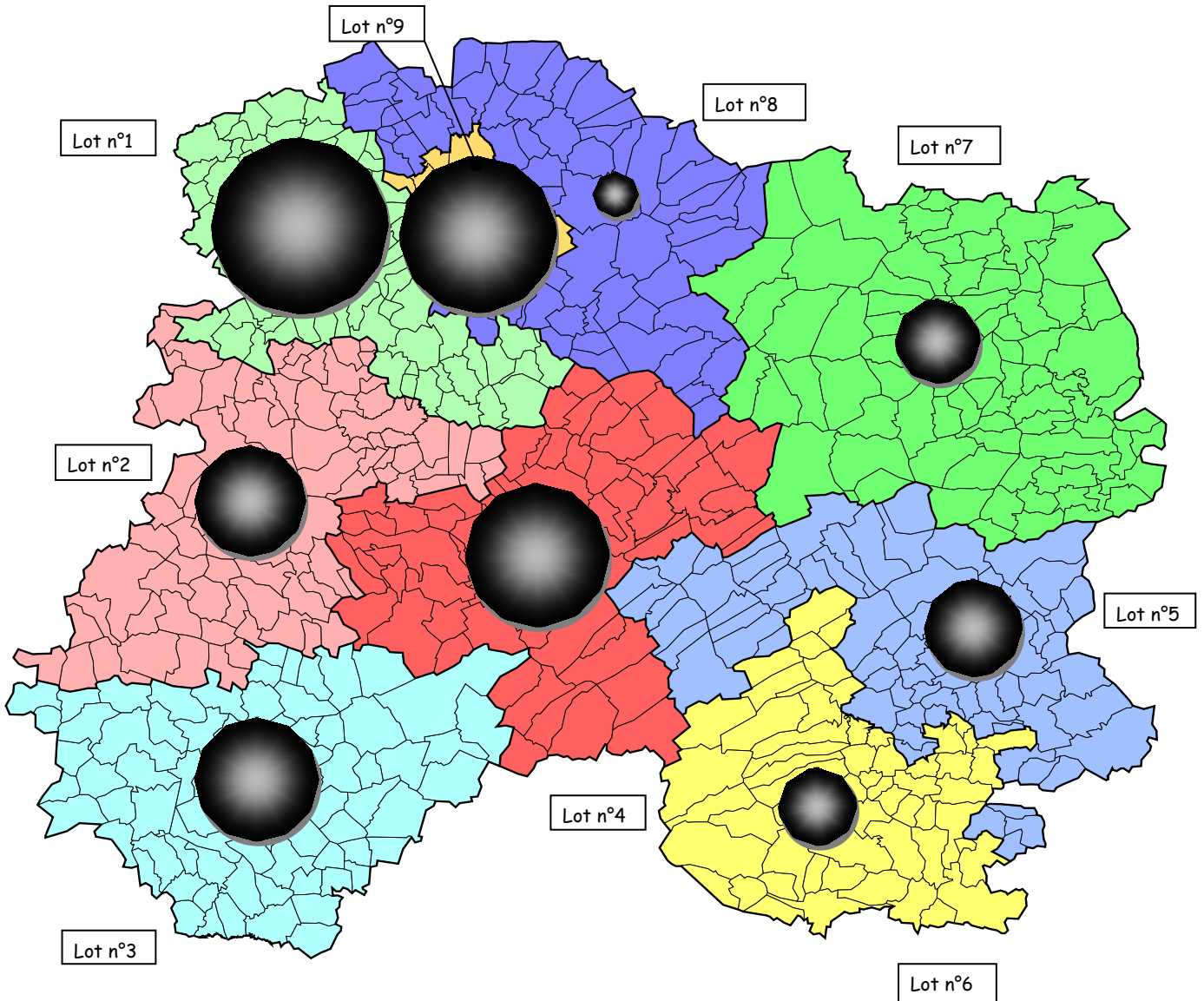


Le coût de suppression d'un client mal alimenté coutera au SIEM, 9 535 € en moyenne en 2021 alors que la reprise d'un abonné « classique » revient en moyenne à 4 400 € (environ 3 000 branchements prévus en 2021 pour 13 k€ d'investissement).

Du point de vue de la répartition des travaux sur le département, il est à noter une augmentation du montant de la programmation sur l'ensemble des lots pour contre balancer la baisse sur les lots 1 et 8 (le tableau ci-dessous n'intègre pas le programme cabine haute, qui reste un programme de « secours »).

LOT	Montant des travaux HT	%
Lot 1 dit de Fismes	2 682 000,00 €	17,23%
Lot 2 dit d'Epernay	1 699 000,00 €	10,91%
Lot 3 dit de Sézanne	1 933 500,00 €	12,42%
Lot 4 dit de Châlons	2 155 000,00 €	13,84%
Lot 5 dit de Heiltz le Maurupt	1 489 000,00 €	9,57%
Lot 6 dit de Vitry	1 169 000,00 €	7,51%
Lot 7 dit de Ste Menehould	1 300 000,00 €	8,35%
Lot 8 dit de Beine Nauroy	722 900,00 €	4,64%
Lot 9 dit de Reims	2 415 700,00 €	15,52%
<b>Total général</b>	<b>15 566 100,00 €</b>	<b>100,00%</b>

La répartition de nos investissements peut également être visualisée de la façon suivante :



A l'unanimité, le Comité Syndical valide la programmation de travaux ER pour 2021.

Extensions de réseau

Lors du Comité syndical du 30 juillet 2020, celui-ci, par délibération n°43-20, m'a donné pouvoir pour passer commande des opérations d'extensions de réseaux dans la limite de 30 000 € HT par opération.

Voici la liste des opérations pour lesquelles commande a été passée et dont je me dois de vous informer :

Commune	Désignation	Coût HT des travaux
BRANSCOURT	Rue du Faubourg	8 130,53 €
BASLIEUX LES FISMES	Rue de Lorraine pour M. LECLERE	9 195,25 €
POUILLON	Chemin du Marais pour M. MERCIER	3 019,51 €
BOURGOGNE FRESNE (FRESNE LES REIMS)	Rue Gustave de Bohan	10 611,10 €
AUMENANCOURT	Rue Desparmet pour lotissement de 7 parcelles	9 627,97 €
DONTRIEN	Rue des Bois pour une antenne SFR	12 323,65 €
PROSNES	RD N° 237 pour un hangar	11 170,25 €
BRIMONT	Voie du Moulin pour M. LALUC	10 879,80 €
SAINT MARTIN L'HEUREUX	Ruelle de l'Eglise	6 789,71 €
ST ETIENNE SUR SUIPPE	Route de Boul sur Suipe	6 496,62 €
MATOUQUES	"Les Champs Chevaliers"	3 936,19 €
AUVE	Chemin Dit de la Voie	6 737,36 €
MŒURS VERDEY	Rue de la Joignote	5 161,20 €
SELLES	RD N°20	12 775,82 €
MARCILLY SUR SEINE	RD50	18 451,38 €
LE BREUIL	Route de l'Huis	4 723,06 €
CUCHERY	Rue du Sorbier	18 166,81 €
ECUEIL	Chemin des Valliberts	20 383,72 €
HAUSSIGNEMONT	Impasse G.Eiffel	4 245,79 €
GIVRY EN ARGONNE	Ruelle du Square pour un NRO (losange)	10 913,21 €
MAISONS EN CHAMPAGNE	Ferme de Lanoue	8 563,56 €
MAISONS EN CHAMPAGNE	CR Le Sentier	9 706,01 €
CHAMBRECY	Route de Reims pour une station d'épuration	21 897,13 €
CUISLES	CR dit de Cuisles pour une station d'épuration	14 990,50 €
CORMICY	Rue de la Coopérative pour M. RODOLPHE	15 469,30 €
TRESLON	Chemin de la Croix	13 550,78 €
SCRUPT	Rue Notre Dame pour une Antenne	7 304,52 €
SOMPUIS	Rue de la Gare pour une Antenne	15 596,08 €
MOSLINS	Rue de la Violetterie au Lieu-Dit "Les Raffins FREE"	23 099,54 €
BOURGOGNE FRESNE (BOURGOGNE)	Rue de la Guinguette pour M. PREVOTEAU	9 387,47 €
PUISIEULX	Rue du Parc pour un lotissement de 5 parcelles	7 465,36 €
CHAMPIGNY	Rue de Reims pour M. BAKALEC	5 626,58 €
LE BREUIL	Rue du Vieux Moulin	10 269,01 €
AY CHAMPAGNE (BISSEUIL)	Route d'Avenay pour M. KOFFMANN	7 044,74 €
VANDIERES	VC N°6 dit de Passy (Hameau de Trotte)	4 861,30 €

Des opérations d'extensions de réseau de plus de 30 000 € HT sont également à réaliser. Pour celles-ci, le comité syndical est amené à délibérer, il s'agit :

Commune	Désignation	Coût HT des travaux
ESCAVOLLES LUREY	RD51 Lieu-dit des Plantes	33 200,00 €
VANDIERES	Lotissement Rue du Clos Magonet	43 500,00 €
LA CHAPELLE LASSON	Rue St Fiacre(RD5)	100 700,00 €
CHEPY	Rue des Vignes	45 000,00 €
DOMMARTIN DAMPIERRE	Lieu-Dit Le Poirier	53 000,00 €
AUMENANCOURT	RD 20 pour le stade Municipal	32 443,11 €
SEPT SAULX	Lieu-dit "La Pièce de Champagny" pour le groupement forestier	124 100,00 €
BRUSSON	rue Sermaize pour un pylône Télécom	47 000,00 €
PUISIEULX	Lotissement "Les Grands Jardins" de 15 parcelles	32 200,00 €
GUEUX	Avenue de Reims pour des cellules commerciales	40 300,00 €
VAL DE VESLE	Lieu-dit "La Blanche Fontaine" pour SAS MAISONS BAIJOT	240 500,00 €
CORROY	RD 253 pour la station d'Irrigation	36 300,00 €
CHAMPLAT ET BOUJACOURT	Rue de la Coopérative pour un TJ	60 544,46 €
ROMIGNY	Lieu-dit "Le Clos Paillot" pour une antenne SFR	111 764,81 €

Le Comité Syndical prend note de la liste des extensions de réseau inférieurs à 30 000 €

**Il accepte la programmation des extensions de réseau supérieurs à 30 000 €.**

➤ **Compétence Eclairage Public**

Programmation de travaux

La liste des opérations, ci-dessous présentée, correspond aux 4 programmes suivants :

- **EP sur opérations programmées en ER** : travaux suite à des travaux sur le réseau électrique suivant la programmation sur la compétence « Electricité ».
- **Extension** : travaux demandés par les communes pour améliorer la visibilité nocturne.
- **Renouvellement BF** : changement des luminaires équipés d'ampoule Fluo Ballon.
- **Divers** : opérations de remplacement de luminaires SHP par des leds, investissement sur des armoires de commandes ...

Type de travaux	Communes	Travaux	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT	Participation collectivité
Travaux EP sur Prog. ER	AMBONNAY	Rues de Vaudemange et rue de Condé (rd 37 et RD19)	24	60 000,00 €	48 947,40 €
	AMBRIERES	Rue de Laneuville	15	30 000,00 €	23 625,00 €
	ANGLURE	Rue de Sézanne	4	11 500,00 €	9 240,22 €
	ANGLURE	Rues des Buchettes et de Châlons	9	21 000,00 €	16 928,23 €
	ARGERS	Grande rue	23	53 000,00 €	43 011,00 €
	AULNAY SUR MARNE	rue du Château	8	19 000,00 €	15 487,75 €
	AY CHAMPAGNE (mareuil sur ay - bisseuil)	Rue Henri Henrion et rue des Mureaux	8	18 700,00 €	14 925,00 €
	AY CHAMPAGNE (mareuil sur ay - bisseuil)	Partiel Rue Corbier	10	24 000,00 €	19 200,00 €
	AY CHAMPAGNE (mareuil sur ay - bisseuil)	Boulevard François Nicolas Billecart à MAREUIL SUR AY	18	45 000,00 €	37 000,00 €
	BARBONNE FAYEL	Rue de lancourt - 1ère tranche	16	39 000,00 €	32 263,13 €
	BERGERES LES VERTUS	rue des Berceaux	27	41 495,48 €	31 121,61 €
	BOULEUSE	Rues de la Source, de Champagne et de la Garenne	17	40 000,00 €	32 647,43 €
	BOUZY	Rue Charles de Gaulle	6	18 000,00 €	14 932,53 €
	CHAINTRIX BIERGES	Route de Paris poste "RN 33"	14	35 000,00 €	28 393,75 €
	CLAMANGES	Rue Chaussée du Gué	15	37 000,00 €	30 128,75 €
	CLESLES	RD 52 4ème tranche	11	25 500,00 €	20 591,52 €
	VAL DES MARAIS	Rue de Saint Gond	15	34 550,00 €	28 162,50 €
	CONNANTRE	Rue du Vieux moulin	4	10 000,00 €	8 161,40 €
	CONNANTRE	Rue du Vieux moulin, Mathieur, Arplot et Gd Chemine de Pleurs	17	40 000,00 €	32 376,50 €
	CONTAULT LE MAUPAS	Grande rue 2ème tranche	9	23 000,00 €	18 809,44 €
COOLE	Poste "Village"	5	10 500,00 €	8 375,00 €	
COOLE	rue de la Source	2	5 591,73 €	4 371,16 €	
COURCEMAIN	Rue des Hauts	11	26 000,00 €	21 578,31 €	
COURDEMANGES	Grande rue	4	11 000,00 €	8 918,03 €	
COURTEMONT	Impasse des Maronniers	2	5 000,00 €	4 185,35 €	

Type de travaux	Communes	Travaux	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT	Participation collectivité
	CUPERLY	Ruelle Jacquet	3	7 800,00 €	6 338,85 €
	ECUEIL	Rues de l'Eglise, des fontaines et brûlée	10	30 000,00 €	25 062,91 €
	ECURY SUR COOLE	Rue de Châlons - 1ère Tr.	23	57 000,00 €	46 256,54 €
	EPOYE	Rue du Chapitre	8	18 000,00 €	14 000,00 €
	ESCLAVOLLES LUREY	Sentier du Marche Pied	1	2 750,00 €	2 236,80 €
	ETREPY	Grande rue	6	12 000,00 €	9 450,00 €
	FAUX FRESNAY	Rue Saint André	24	60 000,00 €	48 324,99 €
	FESTIGNY	Rue du Pont	10	24 500,00 €	20 516,26 €
	FISMES	Faubourg de Reims	13	32 000,00 €	8 000,00 €
	FISMES	Faubourg de Soissons	10	25 000,00 €	18 750,00 €
	FLORENT EN ARGONNE	Rue du Château	3	7 000,00 €	5 848,25 €
	FONTAINE SUR AY	Grande rue	14	38 000,00 €	3 169,32 €
	GOURGANCON	Rues de Moulin Ludot et Saint Memmie	30	60 000,00 €	47 250,00 €
	HEILTZ LE HUTIER	Grande Rue	8	18 000,00 €	14 867,85 €
	HEILTZ L'EVEQUE	Rue Principale (RD14)	20	40 000,00 €	31 500,00 €
		Rue des Auges et ruelle Clément (7+1)	8	18 000,00 €	14 867,85 €
	HUIRON				
	JOISELLE	RD 246	16	32 000,00 €	25 200,00 €
	LUDES	Rues de Chigny et Mailly	13	35 000,00 €	28 000,00 €
	LUXEMONT ET VILLOTTE	Rue de la Louvière et du Mont Joly	14	38 000,00 €	30 572,90 €
	MAISONS EN CHAMPAGNE	Rue des Ruelles	6	15 000,00 €	12 155,90 €
	MAISONS EN CHAMPAGNE	Rue du Han (partie)	5	13 000,00 €	10 622,90 €
	MARDEUIL	Rue Emile Zola	5	12 500,00 €	10 227,48 €
	MARDEUIL	RD n°3	46	99 000,00 €	78 288,18 €
	MAROLLES	Quartier oudet	2	5 000,00 €	4 044,95 €
	MATOUQUES	Rue du Moulin	14	20 000,00 €	16 070,75 €
	MONTMORT LUCY	Au Hameau de Méhart	9	23 000,00 €	18 988,52 €
	MORANGIS	Rues de la Meriserie et des Vignes	15	36 000,00 €	29 433,38 €
		Rues Michel Michez, du Moulin, du Mont Raullant et de la Guerite	24	57 000,00 €	46 501,50 €
	MOSLINS				
	MUTIGNY	Route de Montflambert	24	95 000,00 €	76 000,00 €
	NANTEUIL LA FORET	Ruelle des Cahouriaux	4	10 000,00 €	8 257,48 €
	ORCONTE	Rues Denis Roche et Henri Robert	15	29 620,88 €	22 863,06 €
	OUTINES	Rue des Ronces	19	48 000,00 €	38 991,15 €
	PARGNY SUR SAULX	Allée schuman	11	24 000,00 €	19 768,00 €
	PASSAVANT EN ARGONNE	Rue des Mobiles	5	13 000,00 €	10 732,13 €
	POUILLON	Rue du Parc	6	15 000,00 €	12 405,06 €
	PRINGY	Grande Rue	7	16 000,00 €	13 242,85 €
	PROUILLY	Partiel Route de Pévy RD575	5	12 500,00 €	9 375,00 €
	RECY	Rue Jeannot Rigolet	8	19 000,00 €	15 422,75 €
	RILLY LA MONTAGNE	Rue Gambetta	10	23 000,00 €	17 250,00 €
	RILLY LA MONTAGNE	Route de Villers Allerand	16	37 000,00 €	27 750,00 €
	ST GERMAIN LA VILLE	Rue des Places	5	12 500,00 €	10 375,00 €
	ST JEAN SUR TOURBE	Chemin des Haies	4	9 100,00 €	7 432,80 €

Type de travaux	Communes	Travaux	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT	Participation collectivité
	ST JUST SAUVAGE	Rue Henri Babusse	28	61 600,00 €	49 700,00 €
	ST JUST SAUVAGE	RD 440	50	110 000,00 €	88 750,00 €
	ST MARD SUR LE MONT	Rue Dessous	11	28 000,00 €	22 885,63 €
	STE MARIE A PY	Rue Damont 2è Partie	6	14 000,00 €	11 619,00 €
	ST MEMMIE	Rue du Grand Mau	28	70 000,00 €	56 830,00 €
	ST REMY EN BOUZEMONT	Grande Rue	8	16 000,00 €	12 600,00 €
	SAPIGNICOURT	Rue des Dames	7	19 000,00 €	15 373,10 €
	SOUDRON	Rue Principale 2ème tranche	25	57 000,00 €	45 934,50 €
	THIEBLEMONT	Rue de la Haut Quemine	6	14 000,00 €	11 661,90 €
	VANAULT LE CHATEL	Sainte Libaire	7	19 000,00 €	15 695,19 €
	VANAULT LE CHATEL	Rue de Bronne	3	7 000,00 €	5 810,35 €
	VERT TOULON	Rue Basse	3	7 000,00 €	5 615,50 €
	BLANCS COTEAUX	Rue de la Crolière à GIONGES	5	12 000,00 €	9 751,00 €
	BLANCS COTEAUX	Boulevard E. Deschamps à VERTUS	20	48 000,00 €	40 065,25 €
	VERZENAY	Rue du Moulin	6	28 000,00 €	22 500,00 €
	VERZENAY	Rues Werlé et de Beaumont	6	15 000,00 €	11 250,00 €
	VIENNE LA VILLE	Rue du Champ du trou	10	25 000,00 €	20 317,19 €
	VILLERS EN ARGONNE	Rue de la Croix	4	10 000,00 €	8 089,90 €
	VILLESENEUX	Rue Principale	9	21 000,00 €	17 062,75 €
	VILLE SUR TOURBE	RD66-Rue des Duc de Joyeuse	8	20 000,00 €	16 241,00 €
	VOILEMONT	Rue St Vitre	16	26 000,00 €	20 000,00 €
<b>Total</b>			<b>1044</b>	<b>2 533 708,09 €</b>	<b>1 996 187,15 €</b>

Type de travaux	Communes	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT	Participation collectivité
<b>BF</b>	Toutes communes adhérentes	2000	1 500 000,00 €	1 125 000,00 €

Type de travaux	Communes	Travaux	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT	Participation collectivité
Extension	AMBONNAY	Rue des Boisseaux	8	27 000,00 €	21 600,00 €
	AMBONNAY	Rue des Crayères	2	10 000,00 €	8 000,00 €
	BASSU	Rue de la Source	1	3 062,75 €	2 297,06 €
	BETTANCOURT LA LONGUE	Voie communale dit de Bettancourt à Vernancourt	1	3 204,59 €	2 701,11 €
	BROUSSY LE GRAND	Rue des Buchette	1	4 500,00 €	3 375,00 €
	BROUSSY LE GRAND	St Appolinaire	1	4 500,00 €	3 375,00 €
	BROUSSY LE GRAND	Croisements rue des Hauts	1	4 500,00 €	3 375,00 €
	CUCHERY	Rue des Sorbiers 2021	4	9 240,00 €	6 940,00 €
	DAMPIERRE LE CHÂTEAU	Rue d'Astenois	1	2 400,00 €	1 800,00 €
	ECOLLEMONT	Ruelle des Vignes	1	2 500,00 €	1 950,00 €
	ECUEIL	Pôle scolaire	8	24 500,00 €	10 475,00 €
	ECURY SUR COOLE	Chemin des Hauts	6	23 800,00 €	18 850,00 €
	EPENSE	Diverses Rues	26	72 000,00 €	54 000,00 €
	FAUX VESIGNEUL	Voie de Vitry	4	15 000,00 €	12 000,00 €
	FRANCHEVILLE	Rue du Chaillot	5	11 400,00 €	8 925,00 €
	FRANCHEVILLE	Ruelle des Boeutiers	4	15 570,00 €	11 977,50 €
	GERMAINE	Rue de l'Orme	1	2 800,00 €	2 240,00 €
	GERMAINE	Rue des Prés droits	1	4 200,00 €	3 360,00 €
	GIGNY BUSSY	Rue de la Gare	2	6 000,00 €	4 800,00 €
	GIVRY EN ARGONNE	Projet solaire autonome	1	3 750,00 €	3 250,00 €
	GIVRY LES LOISY	Route de Coligny	1	3 500,00 €	2 800,00 €
	HAUTVILLERS	Avenue Moët	6	33 000,00 €	26 400,00 €
	LIGNON	Petite ruelle des Marais	3	12 500,00 €	9 975,00 €
	MASSIGES	11 rue de Virginy	1	1 750,00 €	1 375,00 €
	MATOUQUES	Passage piéton RD 3	2	11 000,00 €	8 800,00 €
	MATOUQUES	ZA les Champs Chevaliers	6	16 360,51 €	12 833,82 €
	MOURMELON LE PETIT	Rue de l'Eglise (parc de loisirs)	1	1 675,56 €	1 256,67 €
	MOURMELON LE PETIT	Croisement chemin de la Plaie et du Chemin de Saint Basle	1	3 000,00 €	2 500,00 €
	NANTEUIL LA FORET	Chemin de Courton	2	11 000,00 €	8 800,00 €
	POILLY	RD 386-Grande rue	10	25 049,22 €	19 729,53 €
	PRINGY	Ruelle des Fossés	1	2 790,54 €	2 196,77 €
	REIMS LA BRULEE	Sortie Marolles	1	5 000,00 €	4 000,00 €
	ST IMOGENES	Rue d'Epernay - création	1	5 000,00 €	4 000,00 €
	ST LUMIER EN CHAMPAGNE	Rue de Cheppes	2	7 500,00 €	6 000,00 €
	VAL DE LIVRE	Rue des Vignes et Rue de Louvois sur poteau ciment enedis à TAUXIERES MUTRY	3	1 950,00 €	1 535,63 €
	TOURS-SUR-MARNE	Rue Protain Gervais	2	5 000,00 €	4 541,25 €
	TOURS-SUR-MARNE	Rue Bernard de Nomancourt	1	6 000,00 €	4 935,00 €
	LA VEUVE	Lotissement Le chemin de Juvigny	6	15 517,06 €	12 267,64 €
	VRAUX	Ruelle Année	3	7 000,00 €	5 300,00 €
	<b>Total</b>			<b>132</b>	<b>424 520,23 €</b>



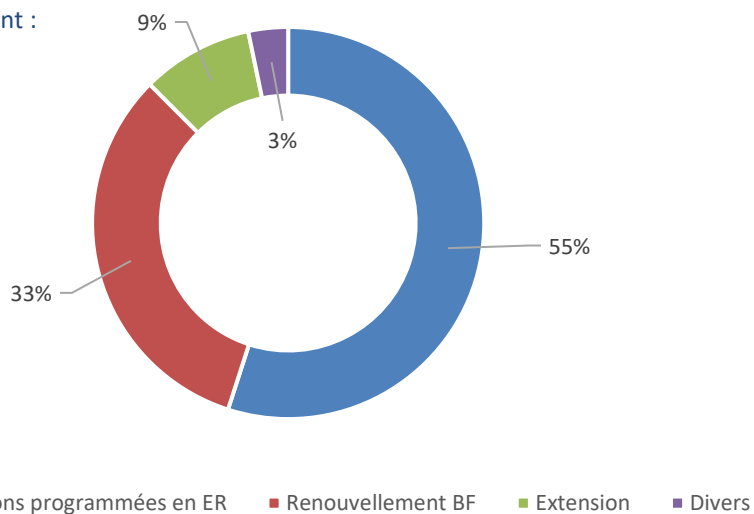
Type de travaux	Communes	Travaux	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT	Participation collectivité	
<b>Divers</b>	AVIZE	Rond-point gendarmerie	1	3 500,00 €	2 625,00 €	
	BASSU	Chemin de la Grande Vallée	1	1 129,80 €	847,35 €	
	BERZIEUX	Remplacement de lanternes RD982	3	1 800,00 €	1 350,00 €	
	CLESLES	Diverses rues	20	67 000,00 €	50 600,00 €	
	LA CROIX EN CHAMPAGNE	Eclairage verger communal (installation luminaires autonomes)	2	7 500,00 €	6 500,00 €	
	ECOLLEMONT	Remplacement lanternes diverses rues	21	14 490,00 €	11 002,50 €	
	LES ESSARTS LE VICOMTE	Rues d'Esternay et de Bouchy	15	12 300,00 €	9 675,00 €	
	FAUX VESIGNEUL	Entrée de Faux	1	4 000,00 €	3 200,00 €	
	FAUX VESIGNEUL	Tout village - installation d'un horloge astronomique	1	400,00 €	300,00 €	
	GERMAINE	Remplacement coffret rue de l'Etang		2 000,00 €	1 600,00 €	
	HUIRON	Rue de Derrière les Jardins et chemin le Vieux de Crochet	2	1 400,00 €	1 050,00 €	
	HUIRON	Ruelle Roussel et rue de la Presle	4	2 800,00 €	2 100,00 €	
	MAROLLES	Prolongation piste cyclable				
	MARSON	Rue des Vignes	3	16 182,60 €	12 136,95 €	
	MONTGENOST	Rue des Juifs, du Lavoir et de l'Ormeau	16	10 762,08 €	8 071,56 €	
	ROUFFY	Place de l'Eglise- cimetière (renforcement sur le même poteau)	2	2 000,00 €	1 650,00 €	
	ST GERMAIN LA VILLE	Renouvellement sodium Petite ruelle, grande ruelle rue de marson, rue des Vergers	24	19 200,00 €	15 000,00 €	
	ST GERMAIN LA VILLE	Chemin des Hauts	4	3 200,00 €	2 500,00 €	
	ST GERMAIN LA VILLE	Entrée du village côté chepy (Opération de sécurisation avec le département)	3	15 000,00 €	12 000,00 €	
	ST GERMAIN LA VILLE	Ruelle Neveu	3	2 400,00 €	1 875,00 €	
	ST GILLES	Place du Prieuré	1	1 365,42 €	1 181,67 €	
	ST LUMIER LA POPULEUSE	Rue de Maurupt, de Pragua	14	7 928,76 €	5 946,57 €	
	SOMME VESLE	Rue Octave Lallemant	6	3 900,00 €	2 925,00 €	
	SOULANGES	Diverses rues	26	17 723,60 €	13 316,88 €	
	<b>Total</b>			<b>173</b>	<b>150 982,26 €</b>	<b>116 853,48 €</b>

<b>Total Général</b>	<b>3849</b>	<b>4 609 210,58 €</b>	<b>3 562 577,61 €</b>
----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------

Soit au titre de chacun des types de travaux les volumes financiers suivants :

Type de travaux	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT	Montant des participations
EP sur opérations programmées en ER	1044	2 533 708,09 €	1 996 187,15 €
Renouvellement BF	2000	1 500 000,00 €	1 300 000,00 €
Extension	132	424 520,23 €	324 536,98 €
Divers	173	150 982,26 €	116 853,48 €
<b>Total</b>	<b>3438</b>	<b>4 609 210,00 €</b>	<b>3 562 577,61 €</b>

Soit le taux de répartition par type de travaux suivant :



La programmation proposée permettra la suppression de 2000 luminaires Ballon Fluo sur les 3728 encore présents sur notre parc, soit 53% du parc BF rénové en 2021. Il monopolisera près de 32 % du budget global.

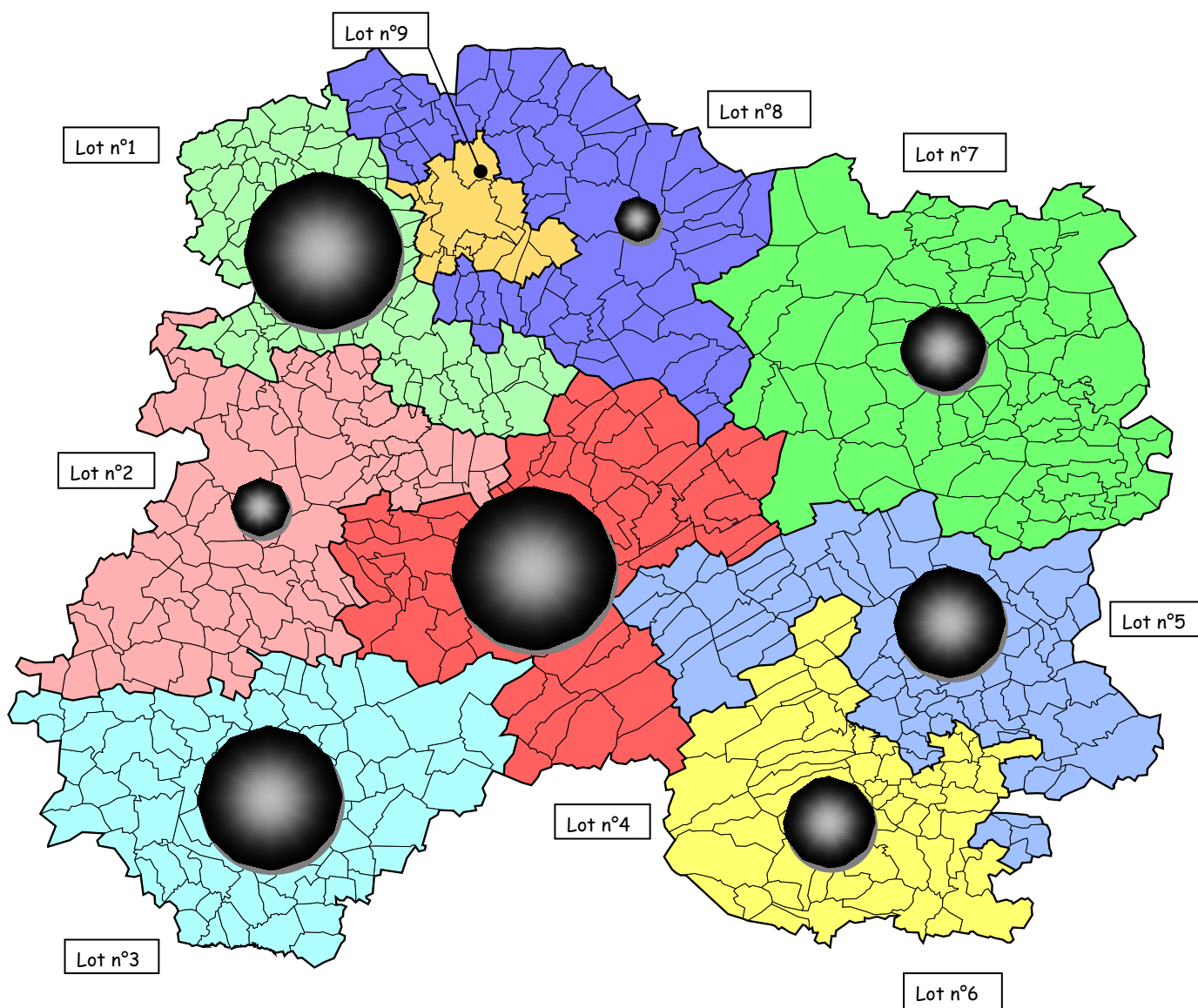
Il est à noter que les luminaires BF déposés sur le programme lié aux travaux ER ne sont pas comptabilisés à ce jour.

Le coût moyen du renouvellement d'un luminaire BF est de 750 € HT et oscille entre 450 € pour des luminaires fonctionnels et 950 € pour des luminaires dits décoratifs.

Si certaines opérations des autres programmes ne sont pas réalisées, il pourrait-être judicieux de réaffecter les crédits en priorité sur l'éradication de ce matériel vétuste.

La répartition des investissements par lot présentée ci-dessous (hors BF), reflète plus le volume d'adhésion des communes et EPCI que le vrai coût de l'éclairage public par secteur.

LOT	Montant des travaux HT	%
Lot 1 dit de Fismes	614 354,64 €	18%
Lot 2 dit d'Épernay	223 450,00 €	7%
Lot 3 dit de Sézanne	571 428,88 €	17%
Lot 4 dit de Châlons	688 948,11 €	20%
Lot 5 dit de Heiltz le Maurupt	429 678,50 €	13%
Lot 6 dit de Vitry	355 716,75 €	10%
Lot 7 dit de Ste Menehould	347 700,00 €	10%
Lot 8 dit de Beine Nauroy	175 675,56 €	5%
<b>Total général</b>	<b>3 406 952,44 €</b>	<b>100,00%</b>



A l'unanimité, le Comité Syndical approuve la programmation de travaux 2021 pour la compétence Eclairage Public.

### Adhésion de nouvelles communes

Les communes ci-dessous ont délibéré afin de transférer la compétence EP à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, il s'agit des collectivités suivantes :

OPTION 1
Eclaires Fontaine Denis Nuisy Givry les Loisy Ognes Villers le Sec

L'entrée de ces 5 nouvelles communes porte à 334 le nombre d'adhérent à cette compétence et le nombre de points lumineux exploités à 39 888.

**A l'unanimité, le Comité Syndical accepte le transfert de compétence pour les 5 communes concernées.**

### **Administration Générale**

#### Autorisation de lancer des marchés

Comme chaque année, nous serons dans l'obligation de lancer plusieurs appels à concurrence.

Il s'agira :

- du renouvellement de notre marché de travaux qui regroupe :
  - o les travaux d'effacement, renforcement et extension du réseau de distribution publique d'électricité,
  - o les travaux neufs relatifs à l'éclairage public,
  - o les travaux de câblage des réseaux de télécommunication.

Ce marché d'une durée d'une année reconductible 3 fois portera sur un montant global de près de 100 millions d'Euros.

- D'un marché de contrôle des données du PCRS,
- Du marché de mise à jour annuel du PCRS.

Pour votre parfaite information, par suite de soucis d'ordre administratif, il a été nécessaire de déclarer le marché PCRS sans suite le 21 décembre 2020. Une nouvelle consultation a été mise en ligne le 4 mars 2021 pour une réception des offres au 12 avril 2021 à 14h00.

Monsieur BONHOMME revient sur les difficultés rencontrées avec une entreprises titulaire du marché de travaux en cours. Il souhaiterait savoir si ces problèmes ont été solutionné et comment cela est pris en compte dans le prochain marché.

Monsieur le Président remémore à l'assemblée qu'il avait rencontré le PDG de la société en question. Une mise ne demeure de remettre en ordre les chantiers et ses employés lui avait été signifié. Malheureusement, il reste un an avant la fin du marché et dénoncer les lots dont il est titulaire mettrait en péril l'équilibre du marché et desservirait les communes de ces lots.

Monsieur MOURRA ajoute qu'en tant que pouvoir adjudicateur et dans le respect du Code de la Commande Publique, le SIEM se doit d'être impartial entre tous les soumissionnaires. Même si nous connaissons les problèmes que rencontrent une entreprise, la notation se fait sur dossier et l'entreprise peut avoir changé de mode de fonctionnement. Le soumissionnaire est censé être honnête et transparent. C'est ensuite au SIEM, dans les critères de notation d'être plus sévère ou d'ajouter des critères de notation.

Monsieur BONHOMME demande si le SIEM a réfléchi à procéder autrement : lot démographique par exemple, un marché par travaux.

Monsieur le Directeur informe qu'il est difficile de travailler autrement. Le marché de travaux représente environs 400 opération par an et autant en Eclairage Public. Le SIEM ne comptent que 18 agents et donc le syndicat est dans l'incapacité de lancer un petit marché par opération.

**A l'unanimité, le Comité Syndical autorise le Président à lancer les marchés présentés.**

### Règlements intérieurs

En annexe, il vous a été transmis les propositions de :

- règlement intérieur de l'assemblée délibérante,
- règlement intérieur pour le personnel, accompagné de la charte d'utilisation des véhicules de service.

Il vous est proposé d'en prendre connaissance et suite à vos retours et observations, de les valider par délibération au cours du prochain comité.

Monsieur le Président demande si les membres du Comité ont déjà des remarques à faire sur les documents distribués. Sans réponse positive, ce point sera détaillé lors du prochain Comité.

### Compte Epargne Temps (CET)

D'après le décret n°2020-723 du 12 juin 2020 portant dispositions temporaires en matière de compte épargne-temps dans la Fonction Publique Territoriale et du fait de l'épidémie de Covid-19, le nombre de jours inscrits "au titre de l'année 2020" sur le CET "peut conduire" à un dépassement, "dans la limite de dix jours", du plafond global de 60 jours inscrits sur le compte. Ce plafond est donc exceptionnellement porté à 70 jours.

Outre la possibilité de maintenir les jours épargnés sur le CET, il existe trois modes de liquidation de ces jours :

- sous forme de congés, dans les conditions applicables aux congés annuels ordinaires ;
- la prise en compte au sein du régime de retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP) ;
- l'indemnisation ;

L'arrêté du 28 novembre 2018 vient modifier l'arrêté du 28 août 2009 pris pour l'application du décret n°2002-634 du 29 avril 2002 modifié portant création du compte épargne-temps dans la fonction publique Il convient donc d'actualiser le montant de l'indemnisation :

Catégories	A	B	C
Montants bruts	135 €	90 €	75 €

Le président propose de notifier ces changements par délibération.

**A l'unanimité, le Comité Syndical approuve les changements du Compte Epargne Temps.**

Tableau des effectifs et taux de promotion

Tableau des effectifs

Considérant qu'il convient de mettre en conformité le tableau des effectifs avec l'évolution des recrutements, des emplois et des carrières, les effectifs du tableau des effectifs se présente comme suit :

Cadres ou emplois	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Durée Hebdomadaire
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>				
Ingénieur Hors Classe	A	1	0	35 H 00
Ingénieur Principal	A	1	1	35 H 00
Ingénieur	A	1	0	35 H 00
Technicien Principal de 1ère classe	B	1	1	35 H 00
Technicien Principal de 2ème classe	B	2	1	35 H 00
Technicien	B	3	2	35 H 00
Agent de Maîtrise Principal	C	1	1	35 H 00
Agent de Maîtrise	C	1	0	35 H 00
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	1	0	35 H 00
Adjoint Technique	C	3	2	35 H 00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>				
Attaché Territorial	A	1	0	35 H 00
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1	1	35 H 00
Rédacteur Territorial	B	2	0	35 H 00
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	6	5	35 H 00
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	2	2	35 H 00
Adjoint Administratif	C	2	2	35 H 00
<b>TOTAL</b>		<b>29</b>	<b>18</b>	

**Le Comité Syndical accepte à l'unanimité les mises à jour du tableau des effectifs du syndicat.**

### Taux de promotion

Le président souhaite vous informer que les taux de promotion suivant seront présentés au Comité Technique le 20 avril 2021.

GRADE D'ORIGINE	GRADE D'ACCES	TAUX (en %)
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>		
Ingénieur	Ingénieur principal	100
Ingénieur principal	Ingénieur hors classe	100
Technicien	Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100
Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	100
Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		
Attaché	Attaché principal	100
Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100
Rédacteur	Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100
Adjoint ad. Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint ad. Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100
Adjoint administratif	Adjoint ad. Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100

**Le Comité Syndical valide les taux de promotion présentés.**

### Lignes Directrices de Gestion (LDG)

Le président souhaite vous informer, que comme le prévoit la loi du 06 août 2019 dite de transformation de la Fonction Publique Territoriale, le SIEM a défini ses Lignes Directrices de Gestion (LDG).

Les LDG viennent :

- définir le cadre de prise de décision de l'autorité territoriale,
- apporter une visibilité aux agents sur leur perspective d'évolution de carrière.

Il s'agit d'un document formalisant le projet global de gestion des ressources humaines de la collectivité.

C'est une opportunité pour la collectivité de mettre en cohérence et de rendre visible sa politique RH, en s'appuyant des actions déjà conduites.

Les LDG sont également un puissant outil au service de la préparation de la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, une occasion de faire le bilan de ce qui a été réalisé et de proposer des axes de progression sur la gestion des ressources humaines.

Ce rapport est un projet et est consultable en annexe.

En effet, ce projet va être présenté en Comité Technique du Centre de Gestion le 20 avril 2021 pour approbation avant son application.

Le Comité Syndical prend note du document présenté.

➤ **Compétence IRVE**

**SPL Modulo : adhésion FUCLEM – augmentation de capital**

Le Président rappelle que le SIEIL, le SIDELC et le SIEM ont doté leur territoire d'un outil d'aménagement commun en créant une Société Publique Locale (SPL) : MODULO (MObilité DURable LOcale) dédiée exclusivement à l'exploitation, la maintenance et l'interopérabilité des infrastructures de recharges pour véhicules utilisant une énergie durable.

La SPL offre l'avantage d'élargir son périmètre géographique au territoire français, pour l'ensemble des structures publiques qui souhaiteraient être actionnaire de la SPL dans le but de développer la mobilité durable et favoriser l'interopérabilité entre les différents systèmes, et ainsi, mutualiser les coûts de fonctionnement.

Dans ce contexte, la **Fédération Unifiée des Collectivités Locales pour l'Electricité en Meuse (FUCLEM)** a sollicité son entrée au capital de la SPL MODULO comme suit :

STRUCTURE	DEPARTEMENT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANTS CAPITAL
FUCLEM	MEUSE	95	9 500 €

La **Fédération Unifiée des Collectivités Locales pour l'Electricité en Meuse (FUCLEM)** devra souscrire au capital de la SPL pour 95 actions valant 100 € chacune, soit une participation totale de 9.500 euros.

Cette entrée au capital de MODULO sera réalisée par l'émission d'actions nouvelles, soit une augmentation de capital en numéraire, avec maintien du droit préférentiel.

Conformément à l'article L1524-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité doit :

- autoriser la **Fédération Unifiée des Collectivités Locales pour l'Electricité en Meuse** à entrer au capital de la SPL MODULO selon les modalités évoquées dans le tableau ci-dessus ;
- autoriser le SIEM à renoncer individuellement à son droit préférentiel de souscription prévu par l'article L 225-132 du code du commerce alinéa 4, en faveur de la **Fédération Unifiée des Collectivités Locales pour l'Electricité en Meuse** ;
- approuver la modification du nombre de sièges du Conseil d'administration de la SPL permettant d'intégrer le nouvel actionnaire et la modification corrélative de ses statuts ;
- autoriser la SPL MODULO à se prononcer sur l'augmentation de capital lors d'une prochaine Assemblée Générale Extraordinaire ;
- autoriser le Président de Modulo à signer tous les documents afférents à cette augmentation de capital et aux modifications approuvées ci-dessus.

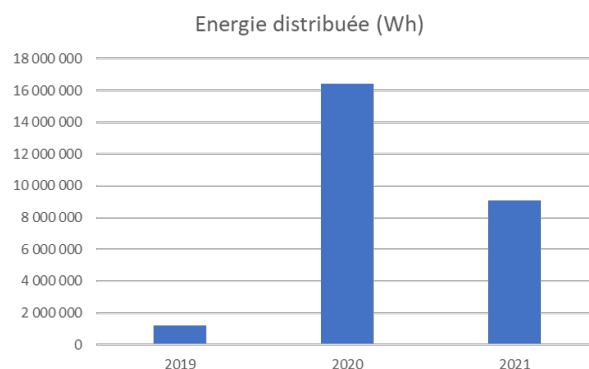
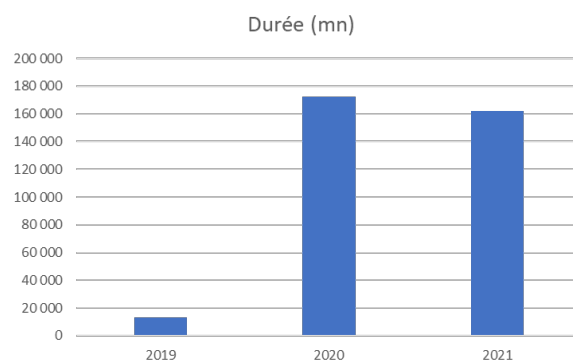
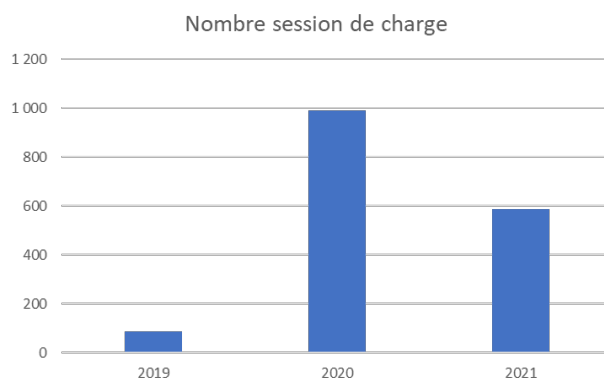
**A l'unanimité, le Comité Syndical accepte l'adhésion de la FUCLEM dans la SPL MODULO.**



Point d'étape

Au 8 mars 2021, 57 bornes sont en service et les 3 dernières vont l'être rapidement. Il vous est présenté, ci-dessous, un premier bilan global depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

Périodes	Nombre session de charge	Durée (mn)	Energie distribuée (Wh)
<b>2019</b>	<b>88</b>	<b>13 350</b>	<b>1 173 850</b>
<b>Trimestre1</b>	<b>8</b>	<b>298</b>	<b>63 470</b>
janv	4	76	19 390
févr	2	108	32 460
mars	2	114	11 620
<b>Trimestre2</b>	<b>15</b>	<b>1 022</b>	<b>185 330</b>
avr	9	621	132 690
mai	2	77	19 890
juin	4	324	32 750
<b>Trimestre3</b>	<b>28</b>	<b>3 275</b>	<b>464 920</b>
juil	4	285	74 140
août	10	1 217	227 720
sept	14	1 773	163 060
<b>Trimestre4</b>	<b>37</b>	<b>8 755</b>	<b>460 130</b>
oct	12	591	81 210
nov	12	2 618	10 1860
déc	13	5 546	277 060
<b>2020</b>	<b>991</b>	<b>172 544</b>	<b>16 419 896</b>
<b>Trimestre1</b>	<b>43</b>	<b>7 880</b>	<b>782 460</b>
janv	11	2 230	227 440
févr	24	3 399	244 950
mars	8	2 251	310 070
<b>Trimestre2</b>	<b>48</b>	<b>13 838</b>	<b>1 897 180</b>
avr	5	1 229	217 790
mai	14	4 626	534 900
juin	29	7 983	1 144 490
<b>Trimestre3</b>	<b>187</b>	<b>38 366</b>	<b>4 158 021</b>
juil	43	13 902	1 587 400
août	49	10 746	1 091 330
sept	95	13 718	1 479 291
<b>Trimestre4</b>	<b>713</b>	<b>112 460</b>	<b>9 582 235</b>
oct	241	42 173	2 945 611
nov	164	2 7346	2 619 355
déc	308	4 2941	4 017 269
<b>2021</b>	<b>586</b>	<b>162 384</b>	<b>9 090 381</b>
<b>Trimestre1</b>	<b>586</b>	<b>162 384</b>	<b>9 090 381</b>
janv	290	90 305	4 209 035
févr	235	58 150	3 691 720
mars	61	13 929	1 189 626
<b>Total général</b>	<b>1 665</b>	<b>348 278</b>	<b>26 684 127</b>



Monsieur JEANNIOT souhaiterait connaître la date de mise en service de la borne situé à Ville-en-Tardenois.

Monsieur le Directeur indique que cette borne fait partie de celles avec lesquelles le SIEM a des difficultés pour la mettre en service. Ce problème est lié à un aléa administratif avec ENEDIS sur le numéro de PDL (reprise d'un compteur provisoire existant). Le SIEM espère résoudre ce problème très rapidement.

## ► **Compétence Gaz**

### Approbation du CRAC GRDF Gaz 2019

Au 31 décembre 2019, la concession Gaz du SIEM compte 16 communes dont 12 ont un réseau gazier. Ces communes sont ANGLURE, BISSEUIL, BOUZY, CONFLANS SUR SEINE, ESCLAVOLLES LUREY, MARCILLY SUR SEINE, OGER, OIRY, PLIVOT, SAINT JUST SAUVAGE, SEZANNE et VERTUS. Elles ont toutes pour concessionnaire GRDF. 4 autres communes ont délégué leur compétence sans avoir de réseau de gaz. Il s'agit d'OEUILLY, VIENNE LE CHATEAU et deux communes traversées par un méthaniseur, à savoir MAREUIL EN BRIE et LE BAIZIL.

Dans le cadre de ces contrats, le concessionnaire doit transmettre au SIEM avant le 1er juin de l'année N, le bilan de son activité de distribution publique de gaz pour l'année N-1 (article L 2224-31 du CGCT et décret n°2016-495 du 21 avril 2016). Ce compte rendu d'activité 2019 a été transmis en temps et en heures. La réunion de présentation de ce CRAC par GRDF, plusieurs fois annulée ou repoussée à cause de la pandémie de COVID 19, s'est tenue le 19 février 2021.

#### **Les chiffres clés de la concession au 31 décembre 2019 :**

- 12 communes,
- 7 contrats de concession d'une durée de 30 ans,
- 129,75 km de réseau de gaz naturel,
- 3 887 clients,
- 110 574 MWh de gaz naturel acheminés,

#### **La qualité de la distribution**

La qualité de la distribution de gaz est intrinsèquement liée à la sécurité de la distribution de gaz. Tous les appels de tiers sont pris en charge par l'urgence sécurité Gaz qui qualifie l'appel puis décide de l'opportunité de déclencher ou pas une intervention.

Pour la concession SIEM, 152 appels ont été recensés, 57 pour un dépannage Gaz et 95 pour une intervention sécurité. Ces appels ont donné 96 incidents dont 76 sur les ouvrages GRDF :

- |                         |     |
|-------------------------|-----|
| - Manque de Gaz         | 8,  |
| - Fuite ou odeur de Gaz | 61, |
| - Autres                | 7.  |

49 clients Gaz ont subi une coupure de gaz en 2019.

#### **La valeur financière de la concession**

- |   |            |
|---|------------|
| - Valeur initiale (ou valeur brute)     | 10 790 k€, |
| - Valeur nette réévaluée en fin d'année | 6 594 k€.  |

#### **Recettes de la concession**

- |  |           |
|--|-----------|
| - Recettes d'acheminement du gaz naturel         | 1 380 k€, |
| - Recettes liées à l'acheminement du gaz naturel | 86 k€.    |

Toutes ces données feront l'objet d'une analyse et d'un contrôle de la mission de service public dans les mois à venir.

**A l'unanimité, le Comité Syndical approuve le Compte-Rendu d'Activité du Concessionnaire.**

➤ **Questions diverses**

Monsieur le Président demande à Monsieur le Directeur de revenir sur le service de Vidéoprotection prochainement opérationnel.

Monsieur le Directeur expose que ce service était un souhait du nouveau mandant débuté en 2020. La Commission « Nouvelles compétences » était chargée de savoir « qui fait quoi et comment ». En appui avec les juristes du SIEM, il a été déterminé de procéder sous la forme d'une délégation de maîtrise d'ouvrage et de travailler pour les Collectivités qui souhaitent se rattacher à ce service via une convention de mandat. Il a été souhaité que le SIEM propose aux Collectivités une prestation « clé en main » avec un accompagnement du SIEM du début à la fin, de la décision d'installer des caméras jusqu'au solde de l'opération. Il restait 2 questions en suspens :

- Comment rémunérer le SIEM ?
- Le montant de la participation du SIEM pour les adhérents au service.

La Commission a répondu à ces 2 questions juste avant le présent comité.

Tous les détails de ce service seront présentés au prochain Comité Syndical (fin mai/début juin) pour validation de la part de l'assemblée et démarrage de cette nouvelle prestation.

Monsieur VELLY souhaiterait saluer le travail d'équipe des agents du SIEM qui ont travaillé sur ce dossier. Les moindres détails ont été fouillés jusqu'au traitement des données personnelles.

Monsieur PERROT indique que la commune de BLANCS-COTEAUX a transféré sa compétence GAZ au SIEM. De ce fait, le SIEM est devenu l'autorité concédante sur ce territoire. Il souhaiterait que le SIEM fasse remonter à GRDF les problèmes liés aux raccordement gaz et notamment la reprise des travaux car les délais sont de l'ordre de 5 à 6 mois, c'est très long.

Monsieur le Directeur lui indique que cela sera fait et que la commune n'hésite pas à nous alerter à ce sujet.

La séance est levée à 16h10.